

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1857

31 août 2007

SOMMAIRE

Alderamin Holding S.A.	89133	ITI News Investments S.à r.l.	89132
Alderamin Holding S.A.	89125	Jabelmalux S.A.	89126
Alias Mustang International	89124	Latcem S.A.	89125
AMB Le Grand Roissy Holding 4 S.à r.l. ..	89090	Leoralux S.à r.l.	89130
Austfinanzverwaltung S.A.	89128	Les Granges S.A.	89126
Best Holding S.A.	89120	Macquarie Airports (Luxembourg) S.A.	89132
Black Lion Beverages Luxembourg	89109	Menuiserie HERRIG S.à r.l.	89133
Brainscape Holding S.A.	89119	Moorkens Luxembourg S.A.	89119
Brainscape S.A.	89119	Morgan Stanley Clare S.à r.l.	89091
Cablinvest S.A.	89129	Morgan Stanley Leitrim S.à r.l.	89091
Cavar S.A.	89131	MSFF Luxembourg Holding S.A.	89093
Cavecan S.A.	89121	Noumas S.A.	89127
Ceragen	89131	Ökovision	89092
Cesal AG et Compagnie, Financière Lu- xembourgeoise	89127	Optimal Service S.à r.l.	89129
Computacenter PSF S.A.	89091	OREA Beauté S.à r.l.	89127
Computacenter Solutions S.A.	89126	Parc de Gerlache S.A.	89118
Confira Financière S.A.	89106	Private Investment Capital Market & Equi- ties Holding S.A.	89118
Cyclamen S.A.	89132	R02 (Luxembourg) S.A.	89122
D Chateau VII S.à r.l.	89123	Raiffeisen R02 (Luxembourg) S.A.	89122
D.V. Lux	89132	Retail Operating Company Luxembourg	89092
Eastpharma S.à r.l.	89125	Salon Viviane S.à.r.l.	89090
E.P.H. S.A.	89120	Schaco S.C.I.	89107
Euro Gest Compta S.A.	89092	Société de Gérance et de Participations Fi- nancières	89131
EURX Route d'Arlon Investment S.A. ...	89120	Socodev S.A.	89129
FBS Luxembourg S.à r.l.	89128	Starwood Germany S.à r.l.	89128
Florale Werkstatt Eden S.à r.l.	89093	"Stemberti Sàrl"	89131
Folinvest S.A.	89129	Suo Tempore AG	89134
Hirschmann Car Communication S.A. ...	89120	Tenco - Lux S.A.	89104
Hol-Maritime I	89090	Textilco S.A.	89119
Hyde Dollco S. à r.l.	89107	TIAA Lux 5 S.à r.l.	89128
Iapetos S.à r.l.	89124	VILLMOND Luxembourg S.à r.l.	89121
Immobilière Maggy Schuh-Fischbach S.à r.l.	89130	Wood It	89130
Immobilière One S.A.	89130		
Impetus S.à.r.l.	89121		

Hol-Maritime I, Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R.C.S. Luxembourg B 44.969.

Le bilan au 31 décembre 2006, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HOL-MARITIME I S.A.
Le Conseil d'Administration
Signatures

Référence de publication: 2007082023/1066/15.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2007, réf. LSO-CG03361. - Reçu 40 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070089927) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2007.

Salon Viviane S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4038 Esch-sur-Alzette, 6-8, rue Boltgen.
R.C.S. Luxembourg B 79.862.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
Pour SALON VIVIANE S.à.r.l.
Signature

Référence de publication: 2007082024/597/14.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2007, réf. LSO-CF07355. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070089924) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2007.

AMB Le Grand Roissy Holding 4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 115.812.

EXTRAIT

Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales signé en date du 11 juillet 2007 que AMB LE GRAND ROISSY HOLDING 3 S.à r.l., société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 115.811, a vendu 80 parts sociales de classe A, 80 parts sociales de classe B, 80 parts sociales de classe C, 80 parts sociales de classe D, 80 parts sociales de classe E et 100 parts sociales de classe F de la Société à AMB EUROPE LUXEMBOURG HOLDING 2 S.à r.l., ayant son siège social au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 122.995, de sorte que toutes les parts sociales de classe A, B, C, D, E, F de la Société sont désormais détenues par AMB EUROPE LUXEMBOURG HOLDING 2 S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2007.

Pour la Société
TMF CORPORATE SERVICES S.A
Gérant
Signatures

Référence de publication: 2007087033/805/25.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2007, réf. LSO-CG07473. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070096589) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2007.

Morgan Stanley Leitrim S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 11.740,00.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 113.389.

Il résulte des résolutions des associés du 30 juin 2007 que les associés ont décidé avec effet immédiat de ne pas renouveler le mandat de DELOITTE & TOUCHE LUXEMBOURG S.A. en tant que commissaire de la Société. Les associés ont décidé de ne pas remplacer DELOITTE & TOUCHE LUXEMBOURG S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2007.

Pour la Société

TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

Domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2007087032/805/19.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2007, réf. LSO-CG07472. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070096578) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2007.

Morgan Stanley Clare S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 12.940,00.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 117.992.

Il résulte des résolutions des associés du 30 juin 2007 que les associés ont décidé avec effet immédiat de ne pas renouveler le mandat de DELOITTE S.A. en tant que commissaire de la Société. Les associés ont décidé de ne pas remplacer DELOITTE S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2007.

Pour la Société

TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

Domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2007087031/805/19.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2007, réf. LSO-CG07470. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070096575) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2007.

Computacenter PSF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 52.391.

Le bilan au 31 décembre 2006 et le rapport du réviseur indépendant ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juillet 2007.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007087075/304/16.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2007, réf. LSO-CG03874. - Reçu 40 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070096029) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2007.

Euro Gest Compta S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 72.701.

—
Extrait de l'ordonnance de référé du 8 mai 2007 (numéro de rôle 107975) rendue par Madame la Vice-Présidente du Tribunal
siégeant comme juge des référés, Rita Lutz

1. Nomination de Maître Arsène Kronshagen, avocat, demeurant à L-2015 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde et
Monsieur Paul Laplume, expert-comptable, demeurant à L-6131 Junglinster, 18, rue Hiehl comme administrateurs pro-
visaires de la société EURO GEST COMPTA avec la mission de:

- gérer en bon père de famille les sociétés ainsi que ses avoirs détenus notamment sur les comptes ouverts,
- poser tous actes d'administration courante de la société, le tout conformément aux usages et aux lois du commerce;
de façon générale accomplir tout ce que le mandataire de justice jugera utile pour l'accomplissement de sa mission.

2. La durée du mandat des administrateurs est limitée à huit mois à partir de la signification de l'ordonnance du 8 mai
2007.

Pour extrait conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

A. Kronshagen

Pour copie conforme

M^e Kronshagen

Référence de publication: 2007087029/289/24.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2007, réf. LSO-CG02900. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070096556) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2007.

Retail Operating Company Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8069 Bertrange, 20, rue de l'Industrie.
R.C.S. Luxembourg B 90.938.

—
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bertrange, le 24 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007087034/1701/12.

Enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2007, réf. LSO-CG08215. - Reçu 38 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070096301) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2007.

Ökovation, Fonds Commun de Placement.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 52.642.

—
Société de Gestion: Ökoworld Lux S.A.

Le bilan au 31 décembre 2006, ainsi que l'affectation des résultats de l'exercice ont été déposés au registre de com-
merce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2007.

Pour extrait sincère et conforme

Pour ÖKOVISION

FORTIS INVESTMENT MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

N. Moroni / Signature

Référence de publication: 2007088876/755/18.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2007, réf. LSO-CG07863. - Reçu 38 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070096880) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2007.

Florale Werkstatt Eden S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 3, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 47.163.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juillet 2007.

FIDUCIAIRE JOSEPH TREIS S.à r.l.

Expert-Comptable, Réviseur d'Entreprises

Signature

Référence de publication: 2007088835/601/15.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2007, réf. LSO-CG04456. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070094433) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2007.

MSFF Luxembourg Holding S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 129.850.

STATUTES

In the year two thousand and seven, on the fifth day of June,

Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg),

There appeared the following:

MARATHON STRUCTURED FINANCE FUND Ltd, a company organized and existing under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at c/o CITCO FUND SERVICES LIMITED (Cayman Islands), Regatta Office Park, West Bay Road, P.O. Box 31106, Grand Cayman KY1-1205 (Cayman Islands),

hereby represented by Hida Ozveren, attorney, residing in Luxembourg, by virtue of proxy given on 5 June 2007;

The above mentioned proxy, after having been initialled and signed *ne varietur* by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, duly represented, has requested the undersigned notary to draw-up the following articles of incorporation of a public limited liability company (Société Anonyme).

Chapter I. Form, Corporate name, Registered office, Object, Duration

Art. 1. Form, Name. There is hereby established among the subscriber(s) and all those who may become owners of the shares hereafter issued, a company in the form of a public limited liability company (the «Company») which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and by the present articles of incorporation (the «Articles of Incorporation»).

The Company will exist under the name of MSFF LUXEMBOURG HOLDING S.A.

Art. 2. Registered Office. The Company will have its registered office in the City of Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place within the City of Luxembourg by a resolution of the Director or, as the case may be, the Board of Directors.

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Director or, as the case may be, the Board of Directors.

In the event that in the view of the Director or, as the case may be, the Board of Directors extraordinary political, military, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, it may temporarily transfer the registered office abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a company governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by one of the bodies or persons entrusted with the daily management of the Company.

Art. 3. Object. The object of the Company is the direct and indirect acquisition and holding of participating interests, in any form whatsoever, in Luxembourg and/or in foreign undertakings, as well as the administration, development and management of such holdings.

The Company may proceed to the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner, as well as the transfer by sale, exchange or in any manner of stock, bonds, debentures, notes and other securities, financial instruments or assets of any kind.

The Company may provide any financial assistance to the undertakings in which the Company has a participating interest or which form a part of the group of companies to which the Company belongs such as, among others, the providing of loans and the granting of guarantees or securities in any kind of form. The Company may pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some or all of its assets.

The Company may borrow in any kind or form and issue bonds, notes, securities, debentures, certificates and any kind of debt instrument.

The Company may enter into, execute and perform any swaps, futures, forwards, derivatives, options, repurchase agreements, stock lending, and similar transactions.

The Company may also use its funds to invest in real estate, in intellectual property rights or any other movable or immovable assets in any kind or form. In a general way the Company may carry out any commercial, industrial or financial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes, to the extent permitted by law.

Art. 4. Duration. The Company is formed for an unlimited duration.

Chapter II. Share capital, Shares

Art. 5. Share capital. The subscribed capital of the Company is set at thirty-one thousand euro (EUR 31,000.-) divided into thirty-one (31) registered shares with a par value of one thousand Euro (EUR 1,000.-) each, fully paid up.

In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any share in addition to its par value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may redeem from its shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholders or to allocate funds to the legal reserve.

Art. 6. Shares. The shares will be in the form of registered shares or in the form of bearer shares, at the option of the shareholders. Bearer shares may, at any time, at the request of the holder thereof, be converted into registered shares. Registered shares may not be converted into bearer shares. A conversion of bearer shares into registered shares will be effected by cancellation of the bearer share certificate and an entry shall be made in the register of shareholders to evidence such conversion. The Director, (in case there is one Director only) or as the case may be, the Board of Directors may charge the costs of any such conversion to the shareholder requesting the conversion.

If the Company issues registered shares, a shareholders' register which may be examined by any shareholder will be kept at the registered office. The register will contain the precise designation of each shareholder and the indication of the number of shares held, the indication of the payments made on the shares as well as the transfers of shares and the dates thereof. This register shall contain all of the information required by Article 39 of the Luxembourg law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended (the «Companies Law»).

Each shareholder will notify to the Company by registered letter its address and any change thereof. The Company will be entitled to rely on the last address thus communicated.

Ownership of the registered share will result from the recordings in the shareholders' register.

The transfers of shares will be carried by a declaration of transfer entered into the shareholders' register, dated and signed by the transferor and the transferee or by their representative(s). The transfers of shares may also be carried out in accordance with the rules on the transfer of claims laid down in article 1690 of the Luxembourg Civil code. Furthermore, the Company may accept and enter into the shareholders' register any transfer referred to in any correspondence or other document showing the consent of the transferor and the transferee.

Certificates reflecting the recordings in the shareholders register will be delivered to the shareholders.

The Company may issue multiple share certificates.

Shares may be held in trust by one or several shareholders.

Art. 7. Increase and reduction of capital. The capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the sole shareholder, or as the case may be, of the general meeting of shareholders voting with the quorum and majority rules set by these Articles of Incorporation or, as the case may be, by the law for any amendment of these Articles of Incorporation.

The new shares to be subscribed for by a contribution in cash will be offered by preference to the existing shareholder (s) in proportion to the part of the capital which those shareholders are holding. The Director or, as the case may be, the Board of Directors shall determine the period within which the preferred subscription right shall be exercised. This period may not be less than thirty days.

Notwithstanding the above, the sole shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders, voting with the quorum and majority rules required for any amendment of the Articles of Incorporation, may limit or withdraw the preferential subscription right or authorise the Director or, as the case may be, the Board of Directors to do so.

Art. 8. Acquisition of Own Shares. The Company may acquire its own shares.

The acquisition and holding of its own shares will be in compliance with the conditions and limits established by the law.

Chapter III. Management, Auditors

Art. 9. Director/Board of Directors. In the event the Company is composed of a single shareholder, the latest may appoint only one Director (the «Director»). When the Company is composed of several shareholders, it shall be managed by a board of directors (the «Board of Directors») composed of at least three members who need not be shareholders (the «Directors»), unless otherwise expressed any reference to Directors include the sole Director that may be appointed by a sole shareholder).

The sole shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders may decide to appoint one or several Class A Director(s) and one or several Class B Director(s).

The Director(s) shall be appointed by the sole shareholder, or as the case may be, by the general meeting of shareholders, which will determine their number, their remuneration, the duration of their mandate for a period not exceeding six years. They will hold office until their successors are elected. They may be reelected, and they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the sole shareholder, or as the case may be, of the general meeting of shareholders.

If a corporate entity is appointed as Director, it shall designate a natural person to exercise its functions and act on the name and behalf of the corporate entity.

In the event of a vacancy on the Board of Directors, if applicable, the remaining Directors may meet and may elect upon a majority vote, a director to fill such vacancy until the next general meeting of shareholders.

Directors shall not disclose, even after the term of their mandate, information on the Company made available to them, the disclosure of which may be detrimental to the Company's interests, except when such a disclosure is mandatory by law or in public interest.

Art. 10. Meetings of the Board of Directors. The Board of Directors (if any) shall appoint from among its members a chairman (the «Chairman»). It may also appoint a secretary, who need not be a Director and who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Directors and of the shareholder(s).

The Board of Directors will meet upon receiving a written notice for such a meeting from the Chairman. A meeting of the Board of Directors must be convened if any two Directors so require.

The Chairman will preside at all meetings of the Board of Directors, except that in his absence the Board of Directors may appoint another as chairman pro tempore by vote of the majority present or represented at such meeting.

Except in cases of urgency or with the prior consent of all those entitled to attend, at least twenty-four hours' written notice of board meetings shall be given. Any such notice shall specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted.

The notice may be waived by the consent in writing, by fax or by telegram of each Director. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Directors.

Every Board meeting shall be held in Luxembourg or such other place as the Board of Directors may from time to time determine.

Any Director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing, by fax or by telegram another Director as his proxy.

A quorum of the Board of Directors shall be the presence or the representation of majority of the Directors holding office including at least one Class A Director and one Class B Director.

Decisions will be taken by a majority of the votes of the Directors present or represented at such meeting. In case of ballot, the chairman has a casting vote.

One or more Directors may participate in a meeting by means of a conference call, by videoconference or by any similar means of communication thus enabling several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equivalent to a physical presence at the meeting. Such meetings shall be considered equivalent as a meeting held at the registered office of the Company.

A written decision, signed by all the Directors, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Directors which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several Directors.

Art. 11. Minutes of meetings of the Board of Directors. The minutes of any meeting of the Board of Directors will be signed by the chairman of the meeting. Any proxies will remain attached thereto.

Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the Chairman or by any two members of the Board of Directors.

Art. 12. Powers of the Directors. The Director or, as the case may be, the Board of Directors is vested with the broadest powers (except for those powers which are expressly reserved by law to the general meeting of shareholders) to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company's object. All powers not expressly reserved by

law to the sole shareholder, or as the case may be, the general meeting of shareholders are in the competence of the Director or, as the case may be, the Board of Directors.

Art. 13. Delegation of Powers. The Director or, as the case may be, the Board of Directors may delegate the daily management of the Company and the representation of the Company within such daily management to one or more Directors, if applicable, officers, executives, employees or other persons who may but need not be shareholders, or delegate special powers or proxies, or entrust determined permanent or temporary functions to persons or agents chosen by it.

When the Company has a Board of Directors, the delegation of daily management to a member of the Board of Directors entails the obligation for the Board of Directors to report each year to the ordinary general meeting on the salary, fees and any advantages granted to the delegate.

Art. 14. Conflict of Interests. No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the Directors or officers of the Company has a personal interest in, or is a director, associate, officer or employee of such other company or firm. Except as otherwise provided for hereafter, any Director or officer of the Company who serves as a director, associate, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Notwithstanding the above, in the event that any Director or officer of the Company may have any personal interest in any transaction of the Company, other than transactions concluded under normal conditions and falling within the scope of the day-to-day management of the Company, he shall make known to the Board of Directors (if any) such personal interest and shall not consider or vote on any such transaction, and such transaction and such Director's or officer's interest therein shall be reported to the next general meeting of shareholders.

However, when the Company is composed of a single Director, minutes mentioning transactions in which the Director (s) has/have a personal interest shall be recorded.

Art. 15. Representation of the Company. In the event of only one Director being appointed, the Company will be bound by the sole signature of the Director.

In the event the Company is managed by a Board of Directors, the Company will be bound by the joint signatures of any two Directors.

However if the sole shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders have appointed one or several Class A Directors and one or several Class B Directors, the Company will be bound towards third parties by the joint signatures of one Class A Director and one Class B Director or by the joint signatures or single signature of any persons to whom such signatory power has been delegated by the Directors or, as the case may be, by the Board of Directors, within the limits of such power.

Art. 16. Auditors. The supervision of the operations of the Company is entrusted to one or more auditor(s) («réviseur (s) d'entreprises») who need not be shareholders.

The auditor(s) will be elected by the sole shareholder or as the case may be, by the general meeting of shareholders, which will determine the number of such auditor(s), for a period not exceeding six years, and they will hold office until their successors are elected. At the end of their term as auditor(s), they shall be eligible for re-election, but they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the sole shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders.

Chapter IV. Meeting of shareholders

Art. 17. Powers of the Meeting of Shareholders. Any regularly constituted general meeting of shareholders of the Company represents the entire body of shareholders.

The general meeting of shareholders shall have the broadest powers to adopt and ratify any action relating to the Company. If the Company is composed of one sole shareholder, the latter exercises the powers granted by the law to the general meeting of shareholders. In such case, the decisions of the sole shareholder are recorded in minutes.

Art. 18. Annual General Meeting. The annual general meeting of shareholders is held in the City of Luxembourg, at a place specified in the notice convening the meeting in Luxembourg on the thirtieth day of the month of June at 2 p.m. and for the first time in 2008.

If such day is a public holiday, the meeting will be held on the next following business day.

Art. 19. Other General Meetings. The Director or, as the case may be, the Board of Directors may convene other general meetings. Such meetings must be convened if shareholders representing at least one tenth of the Company's capital so require in writing with an indication of the agenda of the up coming meeting. If the general meeting is not held within a one month period, it may be convened by an agent designated by the judge presiding the Tribunal d'Arrondissement dealing with commercial matters and sitting as in urgency matters, upon the request of one or more shareholders representing the ten percent (10%) threshold.

General meetings of shareholders, including the annual general meeting, may be held abroad if, in the judgement of the Director or, as the case may be, the Board of Directors, which is final, circumstances of force majeure so require.

Art. 20. Procedure, Vote. The sole shareholder or, as the case may be, the shareholders will meet upon call by the Director or, as the case may be, the Board of Directors or the auditors made in compliance with the law. The notice sent to the shareholders, in accordance with the law, will specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted.

Shareholders representing at least one tenth of the Company's capital may request in writing that additional items be indicated on the agenda of any general meeting. Such request shall be addressed to the registered office of the Company by registered letter at least five days before the date on which the general meeting shall be held.

If all the shareholders are present or represented at the general meeting of shareholders and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

A shareholder may act at any meeting of the shareholders by appointing in writing, by fax or telegram as his proxy another person who need not be a shareholder.

The Director or, as the case may be, the Board of Directors may determine all other conditions that must be fulfilled in order to take part in a general meeting of shareholders.

Except as otherwise required by law or by the present Articles of Incorporation, resolutions will be taken by a simple majority of votes irrespective of the number of shares present or represented at the meeting.

The general meeting of shareholders shall not validly deliberate on proposed amendments of the Articles of Incorporation unless at least one half of the capital is represented and resolutions related therewith, in order to be adopted, must be carried by at least two-thirds of votes validly cast, exclusive of abstention, shares in respect of which the shareholder has not taken part in the vote and blank and spoiled ballot papers.

One or several shareholders may participate in a meeting by means of a conference call, by videoconference or by any similar means of communication thus enabling several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equivalent to a physical presence at the meeting.

One vote is attached to each share.

Copies or extracts of the minutes of the sole shareholder, or as the case may be, of the general meeting of shareholders to be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the sole Director or, in the event the Company is managed by a Board of Directors, by any two members of the Board of Directors.

Chapter V. Financial year, Distribution of profits

Art. 21. Financial Year. The Company's financial year begins on the first day of January and ends on the last day of December in every year. The Director, or as the case may be, the Board of Directors shall prepare annual accounts in accordance with the requirements of Luxembourg law and accounting practice.

Art. 22. Appropriation of Profits. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by law. That allocation will cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the Company.

The sole shareholder or as the case may be, the general meeting of shareholders shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of. It may decide to allocate the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision reserve, to carry it forward to the next following financial year or to distribute it to the shareholder(s) as dividend.

Subject to the conditions fixed by law, the Director or, as the case may be, the Board of Directors may pay out an advance payment on dividends. The Director or as the case may be, the Board of Directors fixes the amount and the date of payment of any such advance payment.

Chapter VI. Dissolution, Liquidation

Art. 23. Dissolution, Liquidation. The Company may be dissolved by a decision of the sole shareholder or, as the case may be, of the general meeting of shareholders voting with the same quorum and majority as for the amendment of these Articles of Incorporation, unless otherwise provided by law. Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators appointed by the sole shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, which will determine their powers and their compensation.

Chapter VII. Applicable law

Art. 24. Applicable Law. All matters not governed by these Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the Companies Law.

Statement

The undersigned notary states that the conditions set forth in Article 26 of the Companies Law have been observed.

Subscription and Payment

The Articles of Incorporation of the Company having thus been drawn up by the appearing party, this party has subscribed for the number of shares and has paid in cash the amounts mentioned hereafter:

Shareholders	Number of shares	Subscribed capital	Amount paid-in (EUR)
MARATHON STRUCTURED FINANCE FUND S.A.:	31	31,000.-	31,000.-
Total:	31	31,000.-	31,000.-

Proof of all such payments has been given to the undersigned notary who states that the conditions provided for in article 26 of the Companies Law have been observed.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately 3,400.- euros.

Transitory Provisions

The first financial year will begin on the date of formation of the Company and will end on 31 December 2007.

Extraordinary general meeting

The above-named party representing the entire subscribed capital and considering itself as duly convened, has immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting.

Having first verified that the meeting was regularly constituted, it has passed the following resolutions:

1. The sole shareholder resolved to set at six (6) the number of Directors and further resolved to appoint the following as Class A and Class B Directors for a period ending at the annual general meeting of shareholders to be held in 2007:

Class A Directors:

- Mr Bruce Richards, Private Employee, born on 14 July 1960 in New Jersey (United States of America), residing at 461 Fifth Avenue 11th Floor New York, New York 10017 (United States of America);
- Mr Louis Hanover, Private Employee, born on 2 November 1965 in Maryland (United States of America), residing at 461 Fifth Avenue 11th Floor New York, New York 10017 (United States of America);
- Mr Andrew Rabinowitz, Private Employee, born on 17 March 1971 in New York (United States of America), residing at 461 Fifth Avenue 11th Floor New York, New York 10017 (United States of America);

Class B Directors:

- Mr Doeke van der Molen, Managing Director, born on 1 March 1969 in Hengelo (The Netherlands), professionally residing at Carré Bonn, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg);
- Mr Paul Lefering, Account Manager, born on 20 October 1972 in Rotterdam (The Netherlands), professionally residing at Carré Bonn, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg); and
- Ms Séverine Canova, Account Manager, born on 16 July 1975 in Creutzwald (France), professionally residing at Carré Bonn, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

2. Pursuant to the provisions of the Articles of Incorporation and of the Companies Law, the shareholders' meeting hereby authorises the Board of Directors to delegate the daily management of the Company and the representation of the Company within such daily management to one or more members of the Board of Directors.

3. The registered office shall be set at 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the persons appearing, who are known to the notary by their surname, first name, civil status and residence, the said persons signed together with Us notary this original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le cinq juin,

Par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg (Grand Duché de Luxembourg),

A comparu:

MARATHON STRUCTURED FINANCE FUND Ltd, une société organisée sous les lois des Iles Caymans, ayant son siège social à c/o CITCO FUND SERVICES LIMITED (Iles Caymans), Regatta Office Park, West Bay Road, P.O. Box 31106, Grand Cayman KY1-1205 (Iles Caymans),

Représentée par Hida Ozveren, avocate, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 5 juin 2007, et

La procuration susmentionnée, après avoir été paraphée et signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte aux fins d'enregistrement

Lequel comparant, dûment représenté, a requis le notaire instrumentant d'arrêter comme suit les statuts d'une société anonyme (Société Anonyme).

Chapitre I^{er}. Forme, Dénomination sociale, Siège, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Forme, Dénomination Sociale. Il est formé par les présentes entre le(s) souscripteur(s) et tous ceux qui pourront devenir propriétaires des actions ci-après créées, une société ayant la forme d'une société anonyme (la «Société») qui sera régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et par les présents statuts (les «Statuts»).

La Société adopte la dénomination MSFF LUXEMBOURG HOLDING S.A.

Art. 2. Siège social. Le siège social est établi dans la ville de Luxembourg.

Le siège social peut être transféré en tout autre endroit de la ville de Luxembourg par une décision de l'Administrateur ou, le cas échéant, du Conseil d'Administration.

Des succursales ou autres bureaux peuvent être établis soit au Grand-Duché de Luxembourg, soit à l'étranger, par une décision de l'Administrateur ou, le cas échéant, du Conseil d'Administration.

Au cas où l'Administrateur ou, le cas échéant, le Conseil d'Administration estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, militaire, économique ou social compromettent l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger, ou que de tels événements sont imminents, il peut transférer temporairement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège social, restera une société régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg. Ces mesures provisoires seront prises et portées à la connaissance de toute partie intéressée par l'un des organes ou des personnes en charge de la gestion journalière de la Société.

Art. 3. Objet. La Société a pour objet la prise de participations directes ou indirectes et la détention de ces participations dans toutes entreprises luxembourgeoises ou étrangères ainsi que l'administration, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

La Société pourra procéder à l'acquisition par achat, souscription, ou par tout autre moyen, ainsi que transfert par vente, échange, ou par tout autre moyen, d'actions, d'obligations, d'effets et d'autres valeurs mobilières ou d'instruments financiers de quelque sorte que ce soit.

La Société peut accorder toute assistance financière à des sociétés dans lesquelles la Société détient une participation ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, notamment des prêts, garanties ou sûretés sous quelque forme que ce soit. La Société peut gager, transférer, grever ou autrement créer des garanties de tout ou partie de ses actifs.

La Société peut emprunter sous toute forme que ce soit et procéder à l'émission d'obligations, titres, certificats et toute sorte d'instrument de dette.

La Société pourra conclure, signer et exécuter des contrats d'échange (swaps), dérivés futures (futures), des contrats à termes (forwards), produits dérivés, options, rachats, prêts de titres et toute opération similaire.

La Société peut employer ses fonds pour investir dans l'immobilier, les droits de propriété intellectuelle ou dans tout autre actif mobilier ou immobilier et ce, sous quelque forme que ce soit. D'une manière générale, la Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, industrielles ou financières qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social dans les limites permises par la loi.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Chapitre II. Capital, Actions

Art. 5. Capital social. Le capital souscrit de la Société est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-), divisés en trente et une (31) actions, d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune, chaque action étant entièrement libérée.

En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une action en plus de la valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des actions des actionnaires par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux actionnaires, ou pour être affecté à la réserve légale.

Art. 6. Actions. Les actions pourront être émises sous forme nominative ou au porteur, au choix des actionnaires.

Les actions au porteur pourront, à tout moment, et sur demande de leur détenteur, être converties en actions nominatives. Les actions nominatives ne pourront pas être converties en actions au porteur. La conversion d'actions au porteur en actions nominatives sera effectuée en annulant le certificat d'action au porteur, et une inscription sera portée dans le registre des actionnaires afin d'attester de ladite conversion. L'Administrateur, ou le cas échéant le Conseil d'Administration, pourra facturer le coût de ladite conversion à l'actionnaire qui en aura fait la demande.

Si la Société émet des actions nominatives, un registre des actionnaires, dont tout actionnaire pourra prendre connaissance, sera tenu au siège social. Ce registre comportera la dénomination exacte de chaque actionnaire et l'indication du nombre de ses actions, l'indication des paiements effectués sur ses actions, ainsi que les transferts des actions et leur

date. Ce registre comportera toutes les informations requises par l'article 39 de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi sur les Sociétés Commerciales»).

Chaque actionnaire notifiera à la Société par lettre recommandée son adresse et tout changement de celle-ci. La Société pourra se fier à la dernière adresse communiquée.

La propriété des actions nominatives résultera des inscriptions dans le registre des actionnaires.

Les transferts d'actions seront opérés par une déclaration de transfert inscrite dans le registre des actionnaires, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par leur(s) représentant(s). Les transferts d'actions pourront également être exécutés conformément aux règles relatives à la cession de créances de l'article 1690 du Code civil luxembourgeois. De plus, la Société peut accepter et inscrire dans le registre des actionnaires toute cession mentionnée dans toute correspondance ou autre document attestant du consentement du cessionnaire et du cédant.

Des certificats reflétant les inscriptions dans le registre des actionnaires seront délivrés aux actionnaires.

La Société pourra émettre des certificats d'actions multiples.

Des actions pourront être détenus en fidéicommiss par un ou plusieurs actionnaires.

Art. 7. Augmentation et réduction du capital. Le capital de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou en plusieurs fois, par une décision de l'actionnaire unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des actionnaires, adoptée conformément aux règles de quorum et de majorité fixées par ces Statuts ou, le cas échéant, par la loi pour toute modification des Statuts.

Les nouvelles actions souscrites par un apport en nature seront offertes de préférence aux actionnaires existants proportionnellement à la part du capital que chacun de ces actionnaires détient à ce moment. L'Administrateur ou, le cas échéant, le Conseil d'Administration déterminera la période pendant laquelle le droit de souscription préférentiel devra être exercé. Cette période ne devra pas être inférieure à trente jours.

Nonobstant ce qui précède, l'actionnaire unique ou, le cas échéant, l'assemblée générale des actionnaires, délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles exigées pour toute modification des Statuts, pourra limiter ou supprimer le droit de souscription préférentiel ou autoriser l'Administrateur ou, le cas échéant, le Conseil d'Administration à le faire.

Art. 8. Rachat d'actions propres. La Société peut racheter ses propres actions.

L'acquisition et la détention de ses actions propres se feront conformément aux conditions et limites fixées par la loi.

Chapitre III. Administration, Commissaires aux comptes

Art. 9. Administrateur/Conseil d'Administration. Au cas où la Société est composée d'un actionnaire unique, celui-ci peut nommer un seul administrateur (l'«Administrateur»). Lorsque la Société est composée de plusieurs actionnaires, celle-ci devra être gérée par un conseil d'administration (le «Conseil d'Administration») composé de trois membres au moins, actionnaires ou non; (les «Administrateurs», sauf mention expresse désigne les Administrateurs y compris l'Administrateur unique pouvant être nommé par l'actionnaire unique).

L'actionnaire unique ou, le cas échéant, l'assemblée générale des actionnaires, peut décider de nommer un ou plusieurs Administrateur(s) de Catégorie A et un ou plusieurs Administrateur(s) de Catégorie B.

Les Administrateur(s) seront nommés par l'actionnaire unique ou, le cas échéant, par l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leur nombre, leur rémunération, la durée de leur mandat pour une durée ne pouvant excéder six (6) ans. Ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Ils sont rééligibles et peuvent être révoqués à tout moment, par une résolution de l'actionnaire unique, ou le cas échéant, de l'assemblée générale des actionnaires, avec ou sans motif.

Si une personne morale est nommé en tant qu'Administrateur, celle-ci devra désigner une personne physique pour en exercer les fonctions et pour agir au nom de la personne morale.

En cas de vacance au sein du Conseil d'Administration, les Administrateurs restant pourront se réunir et élire, par un vote à la majorité, un administrateur pour combler cette vacance jusqu'à la prochaine assemblée des actionnaires.

Les Administrateurs ne pourront révéler, même après le terme de leur mandat, d'information relative à la Société dont la révélation pourrait se faire au détriment des intérêts de la Société, sauf si cette révélation est rendue obligatoire par la loi ou est d'intérêt public.

Art. 10. Réunions du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration (si tel est le cas) choisira parmi ses membres un président (le «Président»). Il pourra également choisir un secrétaire, qui ne devra pas nécessairement être un Administrateur et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration et des assemblées des actionnaires.

Le Conseil d'Administration se réunira sur convocation écrite du Président. Une réunion du Conseil d'Administration doit être convoquée si deux Administrateurs le demandent.

Le Président présidera toutes les réunions du Conseil d'Administration, mais en son absence, le Conseil d'Administration pourra désigner tout Administrateur en tant que président pro tempore par un vote à la majorité des personnes présentes ou représentées lors de l'assemblée.

Sauf en cas d'urgence ou avec l'accord préalable de tous ceux pouvant assister à cette réunion, avis écrit de toute réunion du Conseil d'Administration sera donné au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion. La convocation indiquera le lieu, la date et l'heure de la réunion et contiendra l'ordre du jour ainsi que la nature des affaires qui y seront négociées.

Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment écrit, par télécopieur ou par télégramme, de chaque Administrateur. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour les réunions se tenant à une date et à un endroit déterminés dans un ordre du jour préalablement adopté par une résolution du Conseil d'Administration.

Toute réunion du Conseil d'Administration se tiendra à Luxembourg ou à tout autre endroit que le Conseil d'Administration peut déterminer, le cas échéant.

Tout Administrateur pourra se faire représenter aux réunions du Conseil d'Administration en désignant par écrit, fax ou télégramme, un autre Administrateur comme son mandataire.

Le Conseil d'Administration ne pourra délibérer et agir valablement que si la moitié des Administrateurs est présente et si sont présents au moins un Administrateur de Catégorie A et un Administrateur de Catégorie B.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des Administrateurs présents ou représentés lors de la réunion. En cas de partage le président dispose d'une voix prépondérante.

Un ou plusieurs Administrateurs peuvent participer à une réunion par conférence téléphonique, vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire permettant ainsi à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément l'une avec l'autre. Une telle participation sera considérée comme équivalant à une présence physique à la réunion. De telles réunions seront réputées équivalentes à une réunion tenue au siège social de la Société.

Une décision écrite, signées par tous les Administrateurs est régulière et valable comme si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil d'administration, dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être documentée par un ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu, signés chacun par un ou plusieurs Administrateurs.

Art. 11. Procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration. Les procès-verbaux de toute réunion du Conseil d'Administration seront signés par le président de la réunion. Les procurations resteront annexées aux procès-verbaux.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, destinés à servir en justice ou ailleurs, seront signés par le Président ou par deux membres du Conseil d'Administration.

Art. 12. Pouvoirs du Conseil d'Administration. L'Administrateur ou, le cas échéant, le Conseil d'Administration a les pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social (à l'exception de ceux qui sont expressément conférés par la loi à l'assemblée générale des actionnaires). Tous les pouvoirs qui ne sont pas réservés expressément à l'actionnaire unique, ou, le cas échéant, à l'assemblée générale des actionnaires par la loi sont de la compétence de l'Administrateur ou, le cas échéant, du Conseil d'Administration.

Art. 13. Délégation de pouvoirs. Le Conseil d'Administration peut déléguer la gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société relative à cette gestion journalière à un (1) ou plusieurs Administrateurs, directeurs, fondés de pouvoir, employés ou autres agents qui ne devront pas être actionnaires de la Société, déléguer des pouvoirs ou mandats spéciaux ou confier des fonctions permanentes ou temporaires déterminées à des personnes ou agents de son choix.

Lorsque la Société comporte un Conseil d'Administration, la délégation de la gestion journalière à un membre du Conseil d'Administration impose l'obligation pour le Conseil d'Administration de faire un rapport annuel lors de l'assemblée générale ordinaire sur les salaires, honoraires et autres avantages octroyés au délégataire.

Art. 14. Conflit d'intérêts. Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et toute autre société ou firme ne sera affecté ou rendu caduc du fait qu'un ou plusieurs Administrateurs ou fondés de pouvoir de la Société aient un intérêt personnel dans cette société ou firme, ou en soient administrateur, associé, fondé de pouvoir ou employé. Sauf disposition contraire ci-dessous, un Administrateur ou fondé de pouvoir de la Société qui remplira en même temps des fonctions d'administrateur, associé, fondé de pouvoir ou employé d'une autre société ou firme avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires ne sera pas, en raison de l'appartenance à cette société ou firme, automatiquement empêché de délibérer et de voter ou d'agir au sujet de toutes opérations relatives à un tel contrat ou autre activité.

Nonobstant ce qui précède, au cas où un Administrateur ou fondé de pouvoir de la Société a un intérêt personnel dans une opération de la Société, autre qu'une opération conclue dans des conditions normales et tombant dans le domaine de la gestion journalière de la Société, il en avisera le Conseil d'Administration (si tel est le cas) et il ne pourra prendre part aux délibérations ou émettre un vote au sujet de cette opération. Cette opération, ainsi que l'intérêt personnel de l'Administrateur ou du fondé de pouvoir, seront portés à la connaissance de la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Cependant, lorsque la Société est composée d'un Administrateur unique, les transactions dans lesquelles un/plusieurs Administrateur(s) a/ont un intérêt personnel devront être enregistrées.

Art. 15. Représentation de la Société. En cas de nomination d'un seul Administrateur, la Société sera valablement engagée par la seule signature de cet Administrateur.

En cas de nomination d'un Conseil d'Administration, la Société sera valablement engagée par la signature conjointe de deux (2) Administrateurs.

Toutefois, si l'actionnaire unique ou, le cas échéant, l'assemblée générale des actionnaires a nommé un ou plusieurs Administrateurs de Catégorie A et un ou plusieurs Administrateurs de Catégorie B, la Société sera engagée, vis-à-vis des tiers, par la signature conjointe d'un Administrateur de Catégorie A et d'un Administrateur de Catégorie B, ou par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toutes personnes à qui un tel pouvoir de signature aura été délégué par le Conseil d'Administration, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Art. 16. Réviseurs d'Entreprises. Les opérations de la Société sont supervisées par un ou plusieurs réviseur(s) d'entreprises, actionnaires ou non.

Les réviseur(s) d'entreprises seront nommés par l'actionnaire unique ou, le cas échéant, par l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leur nombre, pour une durée qui ne pourra dépasser six ans, et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Ils sont rééligibles au terme de leurs mandats mais peuvent être révoqués à tout moment avec ou sans motif par une décision de l'actionnaire unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des actionnaires.

Chapitre IV. Assemblées générales des actionnaires

Art. 17. Pouvoirs de l'assemblée générale des actionnaires. Toute assemblée générale des actionnaires de la Société régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires.

L'assemblée générale des actionnaires aura les pouvoirs les plus larges pour adopter et ratifier toute action se rapportant à la Société. Si la Société est composée d'un actionnaire unique, ce dernier exerce les pouvoirs conférés par la loi à l'assemblée générale des actionnaires. Dans ce cas, les résolutions de l'actionnaire unique seront inscrites au procès-verbal.

Art. 18. Assemblée générale annuelle. L'assemblée Générale Annuelle des Actionnaires se tient en la ville de Luxembourg, en un lieu précisé dans la convocation à Luxembourg le trentième jour du mois de juin à quatorze heures et pour la première fois en 2008.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le jour ouvrable suivant.

Art. 19. Autres assemblées générales. L'Administrateur ou, le cas échéant, le Conseil d'Administration peut convoquer d'autres assemblées générales. De telles assemblées doivent être convoquées si des actionnaires représentant au moins un dixième du capital social le demandent par écrit avec l'indication de l'ordre du jour de la prochaine réunion. Si l'assemblée générale n'est pas tenue endéans un mois, elle peut être convoquée par un agent désigné par le magistrat président le Tribunal d'Arrondissement compétent pour les affaires commerciales et statuant en cas d'urgence, sur requête d'un ou plusieurs actionnaires représentant le seuil de dix pourcent (10%).

Les assemblées générales des actionnaires, y compris l'assemblée générale annuelle, peuvent se tenir à l'étranger chaque fois que se produiront des circonstances de force majeure, qui seront appréciées souverainement par l'Administrateur ou, le cas échéant par, le Conseil d'Administration.

Art. 20. Procédure, Vote. L'actionnaire unique ou, le cas échéant, les actionnaires se réuniront sur convocation de l'Administrateur ou, le cas échéant, du Conseil d'Administration ou du (des) commissaire(s) aux comptes, conformément aux conditions fixées par la loi. La convocation adressée aux actionnaires, conformément à la loi, contiendra le lieu et la date et l'heure de la réunion, ainsi que l'ordre du jour de l'assemblée générale et la nature des affaires devant être négociées.

Les actionnaires représentant au moins dix pourcent du capital social de la Société peuvent demander que des points supplémentaires soient ajoutés à l'ordre du jour de toute assemblée générale. Une telle demande devra être adressée au siège social de la Société par lettre recommandée au moins cinq jours avant la tenue de l'assemblée générale.

Au cas où tous les actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée générale des actionnaires et déclarent avoir pris connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée générale, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Tout actionnaire peut prendre part aux assemblées générales des actionnaires en désignant par écrit, par télécopieur ou par télégramme, un mandataire, lequel peut ne pas être actionnaire.

L'Administrateur ou, le cas échéant, le Conseil d'Administration peut arrêter toutes autres conditions à remplir pour prendre part aux assemblées générales des actionnaires.

Sauf disposition contraire de la loi ou des présents Statuts, les décisions seront prises à la majorité simple des votes, quel que soit le nombre d'actions présentes ou représentées à l'assemblée.

L'assemblée générale des actionnaires ne pourra délibérer valablement sur des propositions de modification des Statuts que si au moins la moitié du capital social est représenté, et si les résolutions qui s'y rapportent sont adoptées par au moins deux tiers des votes valablement exprimés, exclusif de l'abstention, des actions pour lesquelles l'actionnaire n'a pas pris part au vote ainsi que les blancs.

Un ou plusieurs actionnaires peuvent participer à une assemblée générale par conférence téléphonique, vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à plusieurs personnes de communiquer simultanément. Une telle participation sera réputée être équivalente à une présence physique à la réunion.

Chaque action donne droit à une voix.

Les copies ou extraits des procès-verbaux de l'actionnaire unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des actionnaires à produire en justice ou ailleurs seront signés par l'Administrateur, ou au cas où la Société est gérée par un Conseil d'Administration, par deux membres du Conseil d'Administration.

Chapitre V. Exercice, Répartition des bénéfices

Art. 21. Exercice. L'exercice social de la Société commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année. L'Administrateur ou, le cas échéant, le Conseil d'Administration préparera les comptes annuels conformément aux dispositions de la loi luxembourgeoise et aux pratiques comptables.

Art. 22. Affectation des bénéfices. Sur les bénéfices annuels nets de la Société, cinq pour cent (5%) seront affectés à la constitution d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire dès que et aussi longtemps que la réserve légale représente dix pour cent (10%) du capital souscrit de la Société.

L'actionnaire unique, ou l'assemblée générale des actionnaires décidera de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. Elle peut décider de verser la totalité ou une partie du solde à un compte de réserve ou de provision, de le reporter sur l'exercice suivant ou de le distribuer aux actionnaires sous la forme de dividendes.

Conformément aux conditions fixées par la loi, l'Administrateur, ou le cas échéant, le Conseil d'Administration, peut verser un acompte sur dividendes. L'Administrateur, ou le cas échéant, le Conseil d'Administration détermine le montant et la date du versement de tout acompte sur dividendes.

Chapitre VI. Dissolution, Liquidation

Art. 23. Dissolution, Liquidation. La Société peut être dissoute par une décision de l'actionnaire unique ou, le cas échéant l'assemblée générale des actionnaires votant d'après les mêmes règles de quorum et de majorités que pour les modifications statutaires, sauf dispositions différente prévue par la loi. En cas de dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs nommés par l'actionnaire unique ou, le cas échéant, l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Chapitre VII. Loi applicable

Art. 24. Loi applicable. Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts seront réglées conformément à la Loi sur les Sociétés Commerciales.

Constat

Le notaire soussigné constate que les conditions prévues par l'article 26 de la Loi sur les Sociétés Commerciales ont été observées.

Souscription et Paiement

La partie comparante, ayant ainsi arrêté les Statuts de la Société, a souscrit le nombre d'actions et a libéré en espèces les montants mentionnés ci-après:

Actionnaire	Nombre d'actions	Capital souscrit	Libération (en EUR)
MARATHON STRUCTURED FINANCE FUND S.A.:	31	31.000,-	31.000,-
Total:	31	31.000,-	31.000,-

La preuve de tous ces paiements a été rapportée au notaire instrumentaire, qui constate que les conditions prévues à l'article 26 de la Loi sur les Sociétés Commerciales ont été respectées.

Coût

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société en raison de sa constitution sont estimés à environ 3.400,- euros.

Dispositions transitoires

Le premier exercice commencera à la date de constitution de la Société et se terminera le 31 décembre 2007.

Assemblée générale extraordinaire

La comparante susnommée, représentant la totalité du capital souscrit, s'est immédiatement constituée en assemblée générale extraordinaire, à laquelle elle se reconnaît comme dûment convoquée.

Après avoir vérifié que la présente assemblée est régulièrement constituée, il a été décidé d'adopter les résolutions suivantes:

1) L'actionnaire unique décide de fixer à six (6) le nombre d'Administrateurs et de nommer les personnes suivantes comme Administrateurs de Catégorie A et Administrateurs de Catégorie B pour une période prenant fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2008:

Administrateurs de Catégorie A:

- M. Bruce Richards, employé, né à New Jersey (Etats-Unis d'Amérique) le 14 juillet 1960, demeurant à 461 Fifth Avenue 11th Floor New York, New York 10017 (Etats-Unis d'Amérique)
- M. Louis Hanover, employé, né dans le Maryland le 2 novembre 1965, demeurant à 461 Fifth Avenue 11th Floor New York, New York 10017 (Etats-Unis d'Amérique)
- M. Andrew Rabinowitz, employé, né à New York le 17 mars 1971, demeurant à 461 Fifth Avenue 11th Floor New York, New York 10017 (Etats-Unis d'Amérique)

Administrateurs de Catégorie B:

- M. Doeke van der Molen, administrateur, né le 1^{er} mars 1969 à Hengelo, (Pays-Bas), demeurant professionnellement à Carré Bonn, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg);
- M. Paul Lefering, administrateur, né le 20 octobre 1972 à Rotterdam (Pays-Bas), demeurant professionnellement à Carré Bonn, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg); et
- Mlle Séverine Canova, administrateur, née le 16 juillet 1975 à Creutzwald (France), demeurant professionnellement à Carré Bonn, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

3) Conformément aux dispositions des Statuts et de la Loi sur les Sociétés Commerciales, l'assemblée générale des actionnaires autorise le Conseil d'Administration à déléguer la gestion journalière de la Société et la représentation de la Société s'y rapportant à un ou plusieurs membres du conseil d'administration.

4) Le siège social est fixé à 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du mandataire du comparant le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même mandataire du comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au mandataire du comparant connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: H. Ozveren, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2007. Relation: LAC/2007/11886. — Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007088217/211/626.

(070097792) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2007.

Tenco - Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3327 Crauthem, rue de Hellange.

R.C.S. Luxembourg B 29.754.

L'an deux mille sept, le huit juin.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme TENCO - LUX S.A., ayant son siège social à L-3327 Crauthem, rue de Hellange, Z.I. «Im Bruch», inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 29.754, constituée suivant acte reçu par Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 22 décembre 1988, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 95 du 11 avril 1989,

dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par ledit notaire Maître Tom Metzler en date du 14 avril 1989, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 244 du 1^{er} septembre 1989,

et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 19 janvier 1993, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 228 du 18 mai 1993.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Jean-Marie Schockmel, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Etienne Pigeon, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Pascal Collet, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux

représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- 1.- Suppression de la valeur nominale des actions.
- 2.- Conversion du capital social de LUF en EUR.
- 3.- Augmentation du capital social d'un montant adéquat en euros en vue de porter le capital souscrit ainsi obtenu par conversion à 31.250,- EUR, sans création d'actions nouvelles.
- 4.- Libération intégrale de l'augmentation de capital.
- 5.- Remplacement des 1.250 actions existantes sans expression de valeur nominale par 1.250 actions d'une valeur nominale de 25,- EUR chacune.
- 6.- Modification afférente du premier alinéa de l'article 5 des statuts.
- 7.- Diverses modifications statutaires.
- 8.- Nominations statutaires.
- 9.- Nomination de Monsieur Flavio Becca à la fonction d'administrateur-délégué et fixation de son pouvoir de signature.
- 10.- Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des mille deux cent cinquante (1.250) actions représentant le capital social d'un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF).

Deuxième résolution

L'assemblée décide de convertir la devise d'expression du capital social de la société, actuellement fixé à un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF), pour l'exprimer dorénavant en euros, au cours de 40,3399 LUF = 1,- EUR, en trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros (30.986,69 EUR).

Troisième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de deux cent soixante-trois virgule trente et un euros (263,31 EUR) pour le porter de son montant actuel de trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros (30.986,69 EUR) à trente et un mille deux cent cinquante euros (31.250,-EUR).

Quatrième résolution

L'assemblée constate que la libération intégrale de l'augmentation de capital ci-avant réalisée a été faite par les anciens actionnaires au prorata de leur participation actuelle dans la société, moyennant versement en numéraire à un compte bancaire au nom de la société, de sorte que la somme de deux cent soixante-trois virgule trente et un euros (263,31 EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de cette dernière.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de remplacer les mille deux cent cinquante (1.250) actions existantes sans expression de valeur nominale par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

Sixième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 5. (premier alinéa).** Le capital social est fixé à trente et un mille deux cent cinquante euros (31.250,- EUR), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.»

Septième résolution

L'assemblée décide de procéder aux modifications statutaires suivantes:

- suppression de la deuxième phrase et du deuxième alinéa de l'article 11;
- suppression des mots «et ce pour la première fois en 1990» du premier alinéa de l'article 16 des statuts;

- suppression de la deuxième phrase de l'article 19;
- remplacement du mot «cinquième» par «dixième» dans la deuxième phrase de l'article 17;
- suppression de l'article 14 et renumérotation des articles des statuts, de sorte que les articles 15 à 22 deviennent 14 à 21.

Huitième résolution

L'assemblée constate que les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont venus à échéance.

Neuvième résolution

L'assemblée procède à la nomination du nouveau conseil d'administration, qui se composera dès lors comme suit:

- a) Monsieur Flavio Becca, administrateur de sociétés, né à Luxembourg, le 18 juin 1962, demeurant à L-3369 Leudelange, 1, rue des Prés;
- b) Madame Neva Rossi, administratrice de sociétés, née à Dudelange, le 30 avril 1937, épouse de Monsieur Aldo Becca, demeurant à L-5865 Alzingen, 37, rue de Roeser;
- c) Monsieur Aldo Becca, administrateur de sociétés, né à Valtopina, (Italie), le 1^{er} septembre 1934, demeurant à L-5865 Alzingen, 37, rue de Roeser.

Les mandats des administrateurs ainsi nommés prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2012.

Dixième résolutions

L'assemblée décide de nommer la société à responsabilité limitée INTERAUDIT, avec siège social à L-1511 Luxembourg, 119, avenue de la Faïencerie, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 29.501, comme commissaire aux comptes de la société, son mandat prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle de 2012.

Réunion du Conseil d'Administration

Les membres du conseil d'administration présents ou représentés, délibérant valablement, nomment Monsieur Flavio Becca, préqualifié, à la fonction d'administrateur-délégué, avec pouvoir d'engager la société par sa seule signature, dans le cadre de la gestion journalière dans son sens le plus large, y compris toutes opérations bancaires.

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à sept cent cinquante euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passée à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Schockmel, Pigeon, Collet, J. Seckler.

Enregistré / rôle / renvoi à Grevenmacher, le 18 juin 2007, Relation GRE / 2007 / 2631. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Junglinster, le 16 juillet 2007.

J. Seckler.

Référence de publication: 2007088832/231/115.

(070094599) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2007.

Confira Financière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 71.940.

4 mai 2006 à 10.30 heures

L'Assemblée Générale nomme les Administrateurs: Messieurs Marc Ambroisien et Reinald Loutsch et Madame Elise Lethuillier et le Commissaire aux Comptes, FIDUCIAIRE SIMMER & LERBOULET S.A., pour six années. Leur mandat prendra fin à l'assemblée générale des actionnaires qui statuera sur les comptes de l'exercice 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2006.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Référence de publication: 2007087548/817/19.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2007, réf. LSO-CG02712. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070096899) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2007.

Hyde Dollco S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 150.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 104.254.

Lors de l'Assemblée Générale Annuelle tenue le 31 mai 2007, l'associé unique a décidé de renouveler le mandat du réviseur d'entreprises KPMG AUDIT, avec siège social au 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, avec effet immédiat et pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2007 et qui se tiendra en 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007087478/581/16.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2007, réf. LSO-CG03659. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070097023) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2007.

Schaco S.C.I., Société Civile Immobilière.

Siège social: L-2433 Luxembourg, 4, rue Nic Rollinger.

R.C.S. Luxembourg E 2.331.

L'an deux mille sept, le vingt-huit juin.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

Ont comparu:

1.- Monsieur Gilles Schanen, employé privé, né à Dudelange, le 25 mars 1958, demeurant à L-2433 Luxembourg, 4, rue Nic Rollinger;

2.- Monsieur Fernand Schanen, retraité, né à Dudelange, le 22 novembre 1929, demeurant à L-1232 Howald, 58, rue Ernest Beres;

3.- Mademoiselle Simone Gredt, employée publique, née à Luxembourg le 25 septembre 1970, demeurant à L-2433 Luxembourg, 4, rue Nic Rollinger.

Ces comparants ont exposé au notaire instrumentant et l'ont requis d'acter ce qui suit:

I.- Les comparants sub 1.- et 2.- sont les seuls associés de la société civile immobilière SCHACO S.C.I., avec siège social à L-2433 Luxembourg, 4, rue Nic Rollinger, constituée suivant acte sous seing privé du 25 août 1999, enregistré à Grevenmacher le 27 août 1999, vol. 166, fol. 98, case 12, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 852 du 15 novembre 1999, dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Norbert Muller, alors notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, le 11 janvier 2002, publié au Mémorial C, numéro 973 du 26 juin 2002, ci-après «la Société».

II.- Le capital social est fixé à la somme de cent mille francs luxembourgeois (LUF 100.000,-) divisé en cent (100) parts sociales avec une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000,-), entièrement souscrites et libérées et appartenant aux associés comme suit:

1) à Monsieur Gilles Schanen, préqualifié, quatre-vingt-dix-neuf parts sociales,	99
2) à Monsieur Fernand Schanen, préqualifié, une parts sociales,	1
Total: cent parts sociales,	100

III.- Monsieur Fernand Schanen, préqualifié, déclare par les présentes céder et transporter sous les garanties ordinaires de fait et de droit avec effet immédiat une (1) part sociale qu'il détient dans la Société, à Mademoiselle Simone Gredt, préqualifiée, qui accepte, moyennant le prix global de quatre mille euros (EUR 4.000,-).

Monsieur Fernand Schanen, préqualifié, reconnaît avoir reçu de Mademoiselle Simone Gredt, prénommée, la prédite somme de quatre mille euros (EUR 4.000,-) au moment de la signature des présentes, ce dont bonne et valable quittance.

IV.- La cessionnaire se trouve subrogée dans tous les droits et obligations attachés à la part cédée à partir de ce jour. La cessionnaire participera aux bénéfices à partir de ce jour.

La cessionnaire déclare parfaitement connaître les statuts et la situation financière de la société et renonce à toute garantie de la part du cédant.

Le cédant et la cessionnaire déclarent être les bénéficiaires réels de la présente transaction.

La cessionnaire déclare en outre que les fonds ayant servi au paiement du prix de la cession de part ne provient ni du trafic de stupéfiants, ni d'une des infractions visées à l'article 506-1 du code pénal luxembourgeois.

V.- Monsieur Gilles Schanen, préqualifié, déclare par les présentes accepter Mademoiselle Simone Gredt, comme nouvelle associée de la Société.

VI.- Les comparants déclarent que la société civile immobilière SCHACO S.C.I., est propriétaire d'un appartement avec cave et garage faisant partie d'un immeuble en copropriété dénommé «Résidence Panorama» sis à Luxembourg, 4, rue Nic Rollinger, acquis suivant acte de vente du 15 décembre 1999, transcrit au premier bureau des hypothèques à Luxembourg, en date du 5 janvier 2000, volume 1619, numéro 8, et qu'ils l'évaluent à la somme de quatre cent mille euros (EUR 400.000,-).

VII.- Ensuite les associés, Monsieur Gilles Schanen et Mademoiselle Simone Gredt, préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se considèrent comme dûment convoqués et à l'unanimité des voix ils prennent les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident de convertir le capital, actuellement exprimé en francs luxembourgeois en euros, en utilisant le taux de conversion officiel de quarante virgule trois mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf francs luxembourgeois (LUF 40,3399) pour un euro (EUR 1,-), de sorte que le capital social est désormais de deux mille quatre cent soixante-dix-huit euros et quatre-vingt-quatorze cents (EUR 2.478,94).

Deuxième résolution

Les associés décident d'augmenter le capital social à concurrence de vingt et un euros et six cents (EUR 21,06) en vue de le porter de deux mille quatre cent soixante-dix-huit euros et quatre-vingt-quatorze cents (EUR 2.478,94) à deux mille cinq cents euros (EUR 2.500,-) sans émission de parts sociales nouvelles mais par augmentation correspondante du pair comptable des parts sociales existantes, de sorte que le capital social sera désormais de deux mille cinq cents euros (EUR 2.500,-) représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

La présente augmentation de capital a été entièrement souscrite et libérée par les associés, préqualifiés, au prorata de leur participation dans la société, au moyen de versements en espèces, de sorte que la somme de vingt et un euros et six cents (EUR 21,06) se trouve dès à présent à la disposition de la société ce que les associés reconnaissent mutuellement.

Troisième résolution

Suite à la cession de part dont il a été question et aux résolutions qui précèdent, les associés décident de modifier l'article 6 des statuts comme suit:

«Le capital social de la société est fixé à deux mille cinq cents euros (EUR 2.500,-) représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Ces parts sociales sont réparties comme suit:

1.- Monsieur Gilles Schanen, employé privé, né à Dudelange, le 25 mars 1958, demeurant à L-2433 Luxembourg, 4, rue Nic Rollinger, quatre-vingt-dix-neuf parts sociales,	99
2.- Mademoiselle Simone Gredt, employée publique, née à Luxembourg le 25 septembre 1970, demeurant à L-2433 Luxembourg, 4, rue Nic Rollinger, une part sociale,	1
Total: cent parts sociales,	100

Toutes les parts sociales sont entièrement souscrites et libérées.»

VIII.- Monsieur Gilles Schanen, préqualifié, agissant en sa qualité d'associé-gérant de la société, déclare se tenir, au nom de la société, la susdite cession de part sociale comme dûment signifiée.

IX.- Tous les frais, rémunérations et charges généralement quelconques en raison des présentes, et notamment de la cession de part, estimés sans nul préjudice à la somme de mille euros (EUR 1.000,-) sont à charge de la société qui s'y oblige.

X.- Les comparants élisent domicile au siège de la Société.

Affirmation de sincérité

Avant la clôture des présentes, le notaire instrumentant a donné lecture aux comparants des articles 1, 3, 4 et 29 de la loi du 28 janvier 1948, tendant à assurer la juste et exacte perception des droits d'enregistrement et de succession, et il leur en a expliqué la portée en une langue d'eux connue.

Les comparants ont affirmé, chacun séparément, sous les peines édictées par l'article 29 précité, que le présent acte exprime l'intégralité des valeurs convenues, et le notaire déclare qu'à sa connaissance, celles-ci ne sont ni modifiées ni contredites par aucune contre-lettre contenant une augmentation des valeurs que celles renseignées aux présentes.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg-Bonnevoie, en l'Etude.

Et après lecture faite et interprétation donnée dans une langue d'eux connue aux comparants, connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, tous ont signé le présent acte avec Nous Notaire.

Signé: G. Schanen, F. Schanen, S. Gredt, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2007. Relation: LAC/2007/15682. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 12 juillet 2007.

T. Metzler.

Référence de publication: 2007088872/222/99.

(070096400) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2007.

Black Lion Beverages Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 113.100.

In the year two thousand and seven, on the twenty-fifth of June.

Before Maître Joëlle Baden, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

1) LION CAPITAL FUND I, L.P., a limited partnership incorporated and existing under the laws of England and Wales, registered with the Companies House of Cardiff under number LP009526, represented by its general partner LION CAPITAL GENERAL PARTNER LLP, a limited liability partnership incorporated and existing under the laws of England and Wales, registered with the Companies House of Cardiff under number OC308260, itself represented by its manager LION CAPITAL LLP, a limited liability partnership incorporated and existing under the laws of England and Wales, registered with the Companies House of Cardiff under number OC308261, all of the above having their registered office at 21 Grosvenor Place, London SW1X 7HF,

here represented by Ms Nadia Genisio, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 22 June 2007,

2) LION CAPITAL FUND I A, L.P., a limited partnership incorporated and existing under the laws of England and Wales, registered with the Companies House of Cardiff under number LP009841, represented by its general partner LION CAPITAL GENERAL PARTNER LLP, a limited liability partnership incorporated and existing under the laws of England and Wales, registered with the Companies House of Cardiff under number OC308260, itself represented by its manager LION CAPITAL LLP, a limited liability partnership incorporated and existing under the laws of England and Wales, registered with the Companies House of Cardiff under number OC308261, all of the above having their registered office at 21 Grosvenor Place, London SW1X 7HF,

here represented by Ms Nadia Genisio, prenamed, by virtue of a proxy given on 22 June 2007,

3) LION CAPITAL FUND I B, L.P., a limited partnership incorporated and existing under the laws of England and Wales, registered with the Companies House of Cardiff under number LP009842, represented by its general partner LION CAPITAL GENERAL PARTNER LLP, a limited liability partnership incorporated and existing under the laws of England and Wales, registered with the Companies House of Cardiff under number OC308260, itself represented by its manager LION CAPITAL LLP, a limited liability partnership incorporated and existing under the laws of England and Wales, registered with the Companies House of Cardiff under number OC308261, all of the above having their registered office at 21 Grosvenor Place, London SW1X 7HF,

here represented by Ms Nadia Genisio, prenamed, by virtue of a proxy given on 22 June 2007,

4) LION CAPITAL FUND I C, L.P., a limited partnership incorporated and existing under the laws of England and Wales, registered with the Companies House of Cardiff under number LP010502, represented by its general partner LION CAPITAL GENERAL PARTNER LLP, a limited liability partnership incorporated and existing under the laws of England and Wales, registered with the Companies House of Cardiff under number OC308260, itself represented by its manager LION CAPITAL LLP, a limited liability partnership incorporated and existing under the laws of England and Wales, registered with the Companies House of Cardiff under number OC308261, all of the above having their registered office at 21 Grosvenor Place, London SW1X 7HF,

here represented by Ms Nadia Genisio, prenamed, by virtue of a proxy given on 22 June 2007,

5) LION CAPITAL FUND I SBS, L.P., a limited partnership incorporated and existing under the laws of England and Wales, registered with the Companies House of Cardiff under number LP009527, represented by its general partner LION CAPITAL GENERAL PARTNER LLP, a limited liability partnership incorporated and existing under the laws of England and Wales, registered with the Companies House of Cardiff under number OC308260, itself represented by its manager LION CAPITAL LLP, a limited liability partnership incorporated and existing under the laws of England and

Wales, registered with the Companies House of Cardiff under number OC308261, all of the above having their registered office at 21 Grosvenor Place, London SW1X 7HF,

here represented by Ms Nadia Genisio, prenamed, by virtue of a proxy given on 22 June 2007,

6) LION/ORANGINA EQUITY PARTNERS L.P., an exempted limited partnership incorporated and existing under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at c/o WALKERS SPV LIMITED, Walker House, PO Box 908 GT, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, represented by its general partner LION/LATIMER GP II (GUERNSEY) LIMITED incorporated in Guernsey and registered in the Cayman Islands as a foreign registered company having its registered office at c/o WALKERS SPV LIMITED, Walker House, PO Box 908 GT, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, itself represented by its manager LION CAPITAL LLP, a limited liability partnership incorporated and existing under the laws of England and Wales, registered with the Companies House of Cardiff under number OC308261, having its registered office at 21 Grosvenor Place, London SW1X 7HF,

here represented by Ms Nadia Genisio, prenamed, by virtue of a proxy given on 22 June 2007,

7) LION/ORANGINA COINVESTORS L.P., an exempted limited partnership incorporated and existing under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at c/o WALKERS SPV LIMITED, Walker House, PO Box 908 GT, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, represented by its general partner LION/LATIMER GP II (GUERNSEY) LIMITED incorporated in Guernsey and registered in the Cayman Islands as a foreign registered company having its registered office at c/o WALKERS SPV LIMITED, Walker House, PO Box 908 GT, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, itself represented by its manager LION CAPITAL LLP, a limited liability partnership incorporated and existing under the laws of England and Wales, registered with the Companies House of Cardiff under number OC308261, having its registered office at 21 Grosvenor Place, London SW1X 7HF;

here represented by Ms Nadia Genisio, prenamed, by virtue of a proxy given on 22 June 2007,

8) LION/ORANGINA COINVESTORS II L.P., an exempted limited partnership incorporated and existing under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at c/o WALKERS SPV LIMITED, Walker House, PO Box 908 GT, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, represented by its general partner LION/LATIMER GP II (GUERNSEY) LIMITED incorporated in Guernsey and registered in the Cayman Islands as a foreign registered company having its registered office at c/o WALKERS SPV LIMITED, Walker House, PO Box 908 GT, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, itself represented by its manager LION CAPITAL LLP, a limited liability partnership incorporated and existing under the laws of England and Wales, registered with the Companies House of Cardiff under number OC308261, having its registered office at 21 Grosvenor Place, London SW1X 7HF,

here represented by Ms Nadia Genisio, prenamed, by virtue of a proxy given on 22 June 2007,

9) BLACKSTONE CAPITAL PARTNERS (CAYMAN) IV, L.P., a limited partnership incorporated and existing under the laws of the Cayman Islands, represented by its general partner BLACKSTONE MANAGEMENT ASSOCIATES (CAYMAN) IV L.P., a limited partnership incorporated and existing under the laws of the Cayman Islands, represented by its general partner BLACKSTONE LR ASSOCIATES (CAYMAN) IV LIMITED, a company incorporated and existing under the laws of the Cayman Islands, each of the aforementioned having its registered office at c/o WALKERS SPV LIMITED, Walker House, P.O. Box 908 GT, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands,

here represented by Ms Nadia Genisio, prenamed, by virtue of a proxy given on 22 June 2007,

10) BLACKSTONE CAPITAL PARTNERS (CAYMAN) IV - A L.P., a limited partnership incorporated and existing under the laws of the Cayman Islands, represented by its general partner BLACKSTONE MANAGEMENT ASSOCIATES (CAYMAN) IV L.P., a limited partnership incorporated and existing under the laws of the Cayman Islands, represented by its general partner BLACKSTONE LR ASSOCIATES (CAYMAN) IV LIMITED, a company incorporated and existing under the laws of the Cayman Islands, each of the aforementioned having its registered office at c/o WALKERS SPV LIMITED, Walker House, P.O. Box 908 GT, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands,

here represented by Ms Nadia Genisio, prenamed, by virtue of a proxy given on 22 June 2007,

11) BLACKSTONE FAMILY INVESTMENT PARTNERSHIP (CAYMAN) IV - A L.P., a limited partnership incorporated and existing under the laws of the Cayman Islands, represented by its general partner BLACKSTONE MANAGEMENT ASSOCIATES (CAYMAN) IV L.P., a limited partnership incorporated and existing under the laws of the Cayman Islands, represented by its general partner BLACKSTONE LR ASSOCIATES (CAYMAN) IV LIMITED, a company incorporated and existing under the laws of the Cayman Islands, each of the aforementioned having its registered office at c/o WALKERS SPV LIMITED, Walker House, P.O. Box 908 GT, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands,

here represented by Ms Nadia Genisio, prenamed, by virtue of a proxy given on 22 June 2007,

12) BLACKSTONE PARTICIPATION PARTNERSHIP (CAYMAN) IV L.P., a limited partnership incorporated and existing under the laws of the Cayman Islands, represented by its general partner BLACKSTONE MANAGEMENT ASSOCIATES (CAYMAN) IV L.P., a limited partnership incorporated and existing under the laws of the Cayman Islands, represented by its general partner BLACKSTONE LR ASSOCIATES (CAYMAN) IV LIMITED, a company incorporated and existing under the laws of the Cayman Islands, each of the aforementioned having its registered office at c/o WALKERS SPV LIMITED, Walker House, P.O. Box 908 GT, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands,

here represented by Ms Nadia Genisio, prenamed, by virtue of a proxy given on 22 June 2007,

13) IRIDIUM INVESTMENTS TWO LIMITED, a limited company incorporated and existing under the laws of British Virgin Islands, registered with the Registrar of Corporate Affairs in the British Virgin Islands under number 671566, having its registered office at 2nd Floor, 116 Main Street, PO BOX 3342, Road Town, Tortola, British Virgin Islands,

here represented by Ms Nadia Genisio, prenamed, by virtue of a proxy given on 22 June 2007,

14) BLACK LION ORANGINA MANAGEMENT LIMITED, a limited company incorporated and existing under the laws of England and Wales, registered with the Companies House of Cardiff under number 5926866, having its registered office at 21 Grosvenor Place, London SW1X 7HF,

here represented by Ms Nadia Genisio, prenamed, by virtue of a proxy given on 22 June 2007,

15) BLBM, a société civile incorporated and existing under the laws of France, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés Nanterre under number 493480834, having its registered office at 12-14, rue Belgrand, 92300 Levallois Perret, represented by BLACK LION ORANGINA MANAGEMENT LIMITED, a limited company incorporated and existing under the laws of England and Wales, registered with the Companies House of Cardiff under number 5926866, having its registered office at 21 Grosvenor Place, London SW1X 7HF,

here represented by Ms Nadia Genisio, prenamed, by virtue of a proxy given on 22 June 2007,

16) Mr Kevin Pratt, born in Westcliff-on-Sea, Essex, United Kingdom on 5 March 1957, residing at Badgers Have, 30 Badgers Way, Thundersley, Benfleet, Essex SS7 1TR, United Kingdom,

here represented by Ms. Nadia Genisio, prenamed, by virtue of a proxy given on 22 June 2007,

17) Mr Jaap Matthijsen, born in Eindhoven, The Netherlands on 4 May 1971, residing at 43A Vermeerlaan, Hilversum 1213 EB, The Netherlands,

here represented by Ms. Nadia Genisio, prenamed, by virtue of a proxy given on 22 June 2007,

18) Mr Domenico Trizio, born in Melfi, Italy on 18 July 1961, residing at 61, avenue de l'Observatoire, B-1180 Uccle, Belgium,

here represented by Ms Nadia Genisio, prenamed, by virtue of a proxy given on 24 June 2007,

The said proxies, initialled *ne varietur* by the proxy holder of the appearing persons and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, represented as aforementioned, are all the partners of BLACK LION BEVERAGES LUXEMBOURG (hereinafter the «Company») a société à responsabilité limitée having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 113.100, incorporated pursuant to a notarial deed on 22 December 2005 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 628, dated 27 March 2006. The articles of incorporation of the Company were modified for the last time pursuant to a notarial deed on 6 December 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 474, dated 28 March 2007.

Such appearing parties, represented as aforementioned, representing the whole corporate capital of the Company, the general meeting of partners is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the following agenda:

Agenda:

1) Decision to restate certain provisions of the articles of incorporation as provided below.

2) Decision to increase the share capital of the Company by an amount of five hundred thousand euros (EUR 500,000.-) in order to bring it from its current amount of nine hundred and sixty-seven thousand three hundred and twenty-five euros (EUR 967,325.-) to one million four hundred and sixty-seven thousand three hundred and twenty-five euros (EUR 1,467,325.-), by the issue of twenty thousand (20.000) Class A Ordinary Shares of a par value of twenty-five euros (EUR 25.-) each.

The total contribution of five hundred thousand euros (EUR 500,000.-) is to be entirely allocated to the share capital. There will be no issue premium.

3) Decision to, *inter alia* as a consequence of the above, amend article 6 of the Company's articles of incorporation as provided below.

The appearing parties, represented as aforementioned, representing the whole corporate capital, require the notary to enact the following resolutions:

First resolution

The shareholders of the Company decide to restate certain provisions of the articles of incorporation so that:

- the following definitions of Article 1 of the articles of incorporation shall as now of read as follows:

«Conflict» means, with respect to a manager, that

(i) such manager has a direct or indirect financial interest in the outcome of a decision of the board of managers other than a direct or indirect interest in respect of shares of the Company in issue from time to time (including any shares or interest into which they may be exchanged or converted), PECs, CPECs or Series B CPECs; or

(ii) in respect of the relevant Investor who proposed such manager for appointment, that Investor or any Affiliate of that Investor has a financial interest in the outcome of a decision of the board of managers other than any direct or

indirect interest in respect of shares of the Company in issue from time to time (including any shares or interest into which they may be exchanged or converted), PECs, CPECs or Series B CPECs;

«Hurdle Return» means:

(i) a compound 8% return per annum on the funds invested by the Principal Investors for A Ordinary Shares, PECs, CPECs and Series B CPECs; plus

(ii) a compound 8% return per annum on the funds invested by the Other Partners for A Ordinary Shares, PECs and CPECs including, in each case, the funds initially invested or paid by the Principal Investors and the funds initially invested or paid by the Other Partners;

- the following definitions shall be added after the definition of «Sale» in Article 1 of the articles of incorporation:

«Series B CPEC Instrument» means any instrument entered into by the Company and constituting the Series B CPECs;

«Series B CPECs» means (i) the yield free convertible preferred equity certificates of the Company with a nominal value of EUR 25.- each constituted by the Series B CPEC Instrument; and (ii) any new yield free convertible preferred equity certificates of the Company issued from time to time on the same or substantially the same terms as those issued pursuant to the Series B CPEC Instrument.

Second resolution

The shareholders of the Company decide to increase the share capital of the Company by an amount of five hundred thousand euros (EUR 500,000.-) in order to bring it from its current amount of nine hundred and sixty-seven thousand three hundred and twenty-five euros (EUR 967,325.-) to one million four hundred and sixty-seven thousand three hundred and twenty-five euros (EUR 1,467,325.-), by the issue of twenty thousand (20,000) Class A Ordinary Shares of a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each.

The twenty thousand (20,000) Class A Ordinary Shares are subscribed as follows and paid entirely up by a contribution in cash:

Subscriber	Number of Class A Ordinary shares subscribed	Total Contribution
LION CAPITAL FUND I, L.P.	3,409	85,225
LION CAPITAL FUND I A, L.P.	365	9,125
LION CAPITAL FUND I B, L.P.	361	9,025
LION CAPITAL FUND I C, L.P.	14	350
LION CAPITAL FUND I SBS, L.P.	17	425
LION/ORANGINA EQUITY PARTNERS L.P.	2,167	54,175
LION/ORANGINA COINVESTORS L.P.	2,834	70,850
LION/ORANGINA COINVESTORS II L.P.	833	20,825
BLACKSTONE CAPITAL PARTNERS (CAYMAN) IV, L.P.	9,402	235,050
BLACKSTONE CAPITAL PARTNERS (CAYMAN) IV - A L.P.	148	3,700
BLACKSTONE FAMILY INVESTMENT PARTNERSHIP (CAYMAN) IV - A L.P.	420	10,500
BLACKSTONE PARTICIPATION PARTNERSHIP (CAYMAN) IV L.P.	30	750

The total contribution of five hundred thousand euros (EUR 500,000.-) is entirely allocated to the share capital. There is no issue premium.

The proof of the existence and of the value of the above contribution has been produced to the undersigned notary.

Third resolution

The shareholders of the Company decide, as a consequence of the preceding resolution, to amend article 6 of the Company's articles of incorporation as follows:

« **Art. 6.** The Company's share capital is set at one million four hundred and sixty-seven thousand three hundred and twenty-five euros (EUR 1,467,325.-) represented by fifty-six thousand (56,000) ordinary shares of class A (the «Class A Ordinary Shares», their holders being referred to as «A Partners») and two thousand six hundred ninety-three (2,693) ordinary shares of class B (the «Class B Ordinary Shares», their holders being referred to as «B Partners»), all shares having a par value of twenty-five euros (EUR 25.-) each.

Save when the context requires otherwise, any reference made hereinafter to the «shares» shall include the Class A Ordinary Shares and the Class B Ordinary Shares and any reference made hereinafter to the «partners» shall include the A Partners and the B Partners.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

The aggregate proceeds of an Exit that are distributable to the holders of PECs, CPECs, Series B CPECs, Class A Ordinary Shares and Class B Ordinary Shares, shall, insofar as possible be allocated and paid as follows and in the following order of priority:

- (i) first, to any third party creditors of the Company, any obligations ranking senior in right of payment to the PECs and which are then due and payable;
- (ii) second, to the holders of the PECs on a pro rata basis, in redeeming or otherwise repaying the principal amount of the PECs together with all accrued and unpaid interest thereunder;
- (iii) third, to the holders of the CPECs on a pro rata basis, in redeeming or otherwise repaying the principal amount of the CPECs together with all accrued and unpaid interest thereunder;
- (iv) fourth, to the holders of the Series B CPECs on a pro rata basis, in redeeming or otherwise repaying the principal amount of the Series B CPECs;
- (v) fifth, to the holders of Class A Ordinary Shares on a pro-rata basis, the subscription monies thereunder (including the issue premium, if any) together with an amount which, together with the amounts received pursuant to paragraphs (ii), (iii) and (iv) above, results on the aggregate return on the PECs, the CPECs, the Series B CPECs and the Class A Ordinary Shares being equal to the Hurdle Return; and
- (vi) sixth, in paying any further monies on a pari passu basis to the holders of Class A Ordinary Shares and Class B Ordinary Shares in proportion to the proportion in which the aggregate number of such shares held by them bears to the total number of shares then in issue.

For the avoidance of doubt, in the event of one or more partial exits, the Hurdle Return shall be determined on a cumulative basis and, until such time as the Hurdle Return has been paid, no money will be paid to the holders of the Class B Ordinary Shares. However, in the case of an IPO, the Hurdle Return shall be calculated taking into account monies received by the holders of the Class A Ordinary Shares, PECs, CPECs and the Series B CPECs and the price per share of the IPO shall be deemed to have been received for all the shares that were not listed.»

Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to seven thousand two hundred euros (EUR 7,200.-).

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, at the office of the undersigned notary, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing party and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing known to the notary by his name, first name, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le vingt-cinq juin.

Par-devant Maître Joëlle Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

1) LION CAPITAL FUND I, L.P., un limited partnership constitué et existant selon les lois du Pays de Galles et de l'Angleterre, enregistré auprès de la Companies House de Cardiff sous le numéro LP009526, représenté par son general partner, LION CAPITAL GENERAL PARTNER LLP, un limited liability partnership constitué et existant selon les lois du Pays de Galles et de l'Angleterre, enregistré auprès de la Companies House de Cardiff sous le numéro OC308260, lui-même représenté par son gérant, LION CAPITAL LLP, un limited liability partnership constitué et existant selon les lois du Pays de Galles et de l'Angleterre, enregistré auprès de la Companies House de Cardiff sous le numéro OC308261, les entités susmentionnées ayant leur siège social au 21 Grosvenor Place, London SW1X 7HF,

ici représentée par Mlle Nadia Genisio, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 22 juin 2007,

2) LION CAPITAL FUND I A, L.P., un limited partnership constitué et existant selon les lois du Pays de Galles et de l'Angleterre, enregistré auprès de la Companies House de Cardiff sous le numéro LP009841, représenté par son general partner, LION CAPITAL GENERAL PARTNER LLP, un limited liability partnership constitué et existant selon les lois du Pays de Galles et de l'Angleterre, enregistré auprès de la Companies House de Cardiff sous le numéro OC308260, lui-même représenté par son gérant, LION CAPITAL LLP, un limited liability partnership constitué et existant selon les lois du Pays de Galles et de l'Angleterre, enregistré auprès de la Companies House de Cardiff sous le numéro OC308261, les entités susmentionnées ayant leur siège social au 21 Grosvenor Place, London SW1X 7HF,

ici représentée par Mlle Nadia Genisio, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 22 juin 2007,

3) LION CAPITAL FUND I B, L.P., un limited partnership constitué et existant selon les lois du Pays de Galles et de l'Angleterre, enregistré auprès de la Companies House de Cardiff sous le numéro LP009842, représenté par son general

partner, LION CAPITAL GENERAL PARTNER LLP, un limited liability partnership constitué et existant selon les lois du Pays de Galles et de l'Angleterre, enregistré auprès de la Companies House de Cardiff sous le numéro OC308260, lui-même représenté par son gérant, LION CAPITAL LLP, un limited liability partnership constitué et existant selon les lois du Pays de Galles et de l'Angleterre, enregistré auprès de la Companies House de Cardiff sous le numéro OC308261, les entités susmentionnées ayant leur siège social au 21 Grosvenor Place, London SW1X 7HF,

ici représentée par Mlle Nadia Genisio, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 22 juin 2007,

4) LION CAPITAL FUND I C, L.P., un limited partnership constitué et existant selon les lois du Pays de Galles et de l'Angleterre, enregistré auprès de la Companies House de Cardiff sous le numéro LP010502, représenté par son general partner, LION CAPITAL GENERAL PARTNER LLP, un limited liability partnership constitué et existant selon les lois du Pays de Galles et de l'Angleterre, enregistré auprès de la Companies House de Cardiff sous le numéro OC308260, lui-même représenté par son gérant, LION CAPITAL LLP, un limited liability partnership constitué et existant selon les lois du Pays de Galles et de l'Angleterre, enregistré auprès de la Companies House de Cardiff sous le numéro OC308261, les entités susmentionnées ayant leur siège social au 21 Grosvenor Place, London SW1X 7HF,

ici représentée par Mlle Nadia Genisio, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 22 juin 2007,

5) LION CAPITAL FUND I SBS, L.P., un limited partnership constitué et existant selon les lois du Pays de Galles et de l'Angleterre, enregistré auprès de la Companies House de Cardiff sous le numéro LP009527, représenté par son general partner, LION CAPITAL GENERAL PARTNER LLP, un limited liability partnership constitué et existant selon les lois du Pays de Galles et de l'Angleterre, enregistré auprès de la Companies House de Cardiff sous le numéro OC308260, lui-même représenté par son gérant, LION CAPITAL LLP, un limited liability partnership constitué et existant selon les lois du Pays de Galles et de l'Angleterre, enregistré auprès de la Companies House de Cardiff sous le numéro OC308261, les entités susmentionnées ayant leur siège social au 21 Grosvenor Place, London SW1X 7HF,

ici représentée par Mlle Nadia Genisio, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 22 juin 2007,

6) LION/ORANGINA EQUITY PARTNERS L.P., un exempted limited partnership constitué et existant selon les lois des Iles Cayman, ayant son siège social au c/o WALKERS SPV LIMITED, Walker House, P.O. Box 908 GT, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman, représenté par son general partner LION/LATIMER GP II (GUERNSEY) LIMITED constitué à Guernesey et enregistré aux Iles Cayman en tant que société étrangère ayant son siège social au c/o WALKERS SPV LIMITED, Walker House, P.O. Box 908 GT, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman, lui-même représenté par son gérant LION CAPITAL LLP, un limited liability partnership constitué et existant selon les lois du Pays de Galles et de l'Angleterre, enregistré auprès de la Companies House de Cardiff sous le numéro OC308261, ayant son siège social au 21 Grosvenor Place, London SW1X 7HF,

ici représentée par Mlle Nadia Genisio, prénommée, en vertu d'une procuration, sous seing privé donnée le 22 juin 2007,

7) LION/ORANGINA COINVESTORS L.P., un exempted limited partnership constitué et existant selon les lois des Iles Cayman, ayant son siège social au c/o WALKERS SPV LIMITED, Walker House, P.O. Box 908 GT, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman, représenté par son general partner LION/LATIMER GP II (GUERNSEY) LIMITED constitué à Guernesey et enregistré aux Iles Cayman en tant que société étrangère ayant son siège social au c/o WALKERS SPV LIMITED, Walker House, P.O. Box 908 GT, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman, lui-même représenté par son gérant LION CAPITAL LLP, un limited liability partnership constitué et existant selon les lois du Pays de Galles et de l'Angleterre, enregistré auprès de la Companies House de Cardiff sous le numéro OC308261, ayant son siège social au 21 Grosvenor Place, London SW1X 7HF,

ici représentée par Mlle Nadia Genisio, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 22 juin 2007,

8) LION/ORANGINA COINVESTORS II L.P., un exempted limited partnership constitué et existant selon les lois des Iles Cayman, ayant son siège social au c/o WALKERS SPV LIMITED, Walker House, P.O. Box 908 GT, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman, représenté par son general partner LION/LATIMER GP II (GUERNSEY) LIMITED constitué à Guernesey et enregistré aux Iles Cayman en tant que société étrangère ayant son siège social au c/o WALKERS SPV LIMITED, Walker House, P.O. Box 908 GT, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman, lui-même représenté par son gérant LION CAPITAL LLP, un limited liability partnership constitué et existant selon les lois du Pays de Galles et de l'Angleterre, enregistré auprès de la Companies House de Cardiff sous le numéro OC308261, ayant son siège social au 21 Grosvenor Place, London SW1X 7HF,

ici représentée par Mlle Nadia Genisio, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 22 juin 2007,

9) BLACKSTONE CAPITAL PARTNERS (CAYMAN) IV, L.P., un limited partnership constitué et existant selon les lois des Iles Cayman, représenté par son general partner BLACKSTONE MANAGEMENT ASSOCIATES (CAYMAN) IV L.P., un limited partnership constitué et existant selon les lois des Iles Cayman, représenté par son general partner BLACKSTONE LR ASSOCIATES (CAYMAN) IV LIMITED, une société constituée et existant selon les lois des Iles Cayman, les

entités susmentionnées ayant leur siège social au c/o WALKERS SPV LIMITED, Walker House, P.O. Box 908 GT, George Town, Grand Cayman, lies Cayman,

ici représentée par Mlle Nadia Genisio, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 22 juin 2007,

10) BLACKSTONE CAPITAL PARTNERS (CAYMAN) IV- A, L.P., un limited partnership constitué et existant selon les lois des Iles Cayman, représenté par son general partner BLACKSTONE MANAGEMENT ASSOCIATES (CAYMAN) IV L.P., un limited partnership constitué et existant selon les lois des Iles Cayman, représenté par son general partner BLACKSTONE LR ASSOCIATES (CAYMAN) IV LIMITED, une société constituée et existant selon les lois des Iles Cayman, les entités susmentionnées ayant leur siège social au c/o WALKERS SPV LIMITED, Walker House, P.O. Box 908 GT, George Town, Grand Cayman, lies Cayman,

ici représentée par Mlle Nadia Genisio, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 22 juin 2007,

11) BLACKSTONE FAMILY INVESTMENT PARTNERSHIP (CAYMAN) IV - A L.P., un limited partnership constitué et existant selon les lois des Iles Cayman, représenté par son general partner BLACKSTONE MANAGEMENT ASSOCIATES (CAYMAN) IV L.P., un limited partnership constitué et existant selon les lois des Iles Cayman, représenté par son general partner BLACKSTONE LR ASSOCIATES (CAYMAN) IV LIMITED, une société constituée et existant selon les lois des Iles Cayman, les entités susmentionnées ayant leur siège social au c/o WALKERS SPV LIMITED, Walker House, P.O. Box 908 GT, George Town, Grand Cayman, lies Cayman,

ici représentée par Mlle Nadia Genisio, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 22 juin 2007,

12) BLACKSTONE PARTICIPATION PARTNERSHIP (CAYMAN) IV L.P., un limited partnership constitué et existant selon les lois des Iles Cayman, représenté par son general partner BLACKSTONE MANAGEMENT ASSOCIATES (CAYMAN) IV L.P., un limited partnership constitué et existant selon les lois des Iles Cayman, représenté par son general partner BLACKSTONE LR ASSOCIATES (CAYMAN) IV LIMITED, une société constituée et existant selon les lois des Iles Cayman, les entités susmentionnées ayant leur siège social au c/o WALKERS SPV LIMITED, Walker House, P.O. Box 908 GT, George Town, Grand Cayman, lies Cayman,

ici représentée par Mlle Nadia Genisio, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 22 juin 2007,

13) IRIDIUM INVESTMENTS TWO LIMITED, une limited company constituée et existant selon les lois des Iles Vierges Britanniques, enregistré auprès de la Registrar of Corporate Affairs des Iles Vierges Britanniques sous le numéro 671566, ayant son siège social au 2nd Floor, 116 Main Street, PO BOX 3342, Road Town, Tortola, Iles Vierges britanniques,

ici représentée par Mlle Nadia Genisio, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 22 juin 2007,

14) BLACK LION ORANGINA MANAGEMENT LIMITED, une limited company constituée et existant selon les lois du Pays de Galles et de l'Angleterre, enregistré auprès de la Companies House de Cardiff sous le numéro 5926866, ayant son siège social au 21 Grosvenor Place, London SW1X 7HF,

ici représentée par Mlle Nadia Genisio, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 22 juin 2007,

15) BLBM, une société civile constituée et existant selon les lois de France, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés Nanterre sous le numéro 493480834 ayant son siège social aux 12-14, rue Belgrand, 92300 Levallois Perret, représentée par BLACK LION ORANGINA MANAGEMENT LIMITED, une limited company constituée et existant selon les lois du Pays de Galles et de l'Angleterre, enregistrée auprès de la Companies House de Cardiff sous le numéro 5926866, ayant son siège social au 21 Grosvenor Place, London SW1X 7HF,

ici représentée par Mlle. Nadia Genisio, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 22 juin 2007,

16) M. Kevin Pratt, né à Westcliff-on-Sea, Essex, Royaume-Uni, le 5 mai 1957, demeurant à Badgers Have, 30 Badgers Way, Thundersley, Benfleet, Essex SS7 1TR, Royaume-Uni,

ici représenté par Mlle Nadia Genisio, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 22 juin 2007,

17) M. Jaap Matthijsen, né à Eindhoven, Pays-Bas, le 4 mai 1971, demeurant à 43 A Vermeerlaan, Hilversum 1213 EB, Pays-Bas,

ici représentée par Mlle Nadia Genisio, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 22 juin 2007,

18) M. Domenico Trizio, né à Melfi, Italie, le 18 juillet 1961, demeurant au 61, avenue de l'Observatoire, B-1180 Uccle, Belgique,

ici représenté par Mlle Nadia Genisio, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 24 juin 2007,

Les procurations paraphées ne varientur par le mandataire des comparants et par le notaire soussigné resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles comparants, représentés comme indiqué ci-avant, sont tous les associés de BLACK LION BEVERAGES LUXEMBOURG (la «Société»), une société à responsabilité limitée, ayant son siège social aux 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 113.100, constituée par un acte notarié en date du 22 décembre 2005, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 628, en date du 27 mars 2006. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois par un acte notarié en date du 6 décembre 2006 publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 474, en date du 28 mars 2007.

Les comparants, représentés comme indiqué ci-avant, représentant l'intégralité du capital social de la Société, l'assemblée générale des associés est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour:

Ordre du jour:

1) Décision de modifier certaines dispositions des statuts comme indiqué ci-dessous.

2) Décision d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de cinq cent mille euros (EUR 500.000,-) pour le porter de son montant actuel de neuf cent soixante-sept mille trois cent vingt-cinq euros (EUR 967.325,-) à un million quatre cent soixante-sept mille trois cent vingt-cinq euros (EUR 1.467.325,-) par l'émission de vingt mille (20.000) Parts Sociales de Catégorie A d'une valeur de vingt-cinq euro (EUR 25,-) chacune.

Le montant total de l'apport de cinq cent mille euros (EUR 500.000,-) sera entièrement alloué au capital social. Il n'y aura pas de prime d'émission.

3) Décision de modifier l'article 6 des statuts de la Société, notamment en raison des précédentes résolutions, comme indiqué ci-dessous.

Puis, l'assemblée générale des associés, après délibération, a pris à l'unanimité les décisions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de modifier certaines dispositions des statuts de sorte que:

- Les définitions suivantes de l'article 1^{er} des statuts auront dorénavant la teneur suivante:

«Conflit» signifie, en ce qui concerne un gérant, que:

(i) celui-ci a un avantage financier direct ou indirect dans le résultat d'une décision du conseil d'administration autre qu'un avantage direct ou indirect vis-à-vis de parts sociales de la Société émises de temps à autres (y compris les parts sociales ou les valeurs contre lesquelles elles peuvent être échangées ou converties), des PECs, CPECs ou des Series B CPECs; ou

(ii) vis-à-vis de l'Investisseur qui a proposé la candidature d'un tel gérant, cet Investisseur ou toute Personne Affiliée de cet Investisseur a un avantage financier dans le résultat d'une décision du conseil d'administration autre qu'un avantage direct ou indirect vis-à-vis des parts sociales de la Société émises de temps à autres (y compris les parts sociales ou les valeurs en lesquelles elles peuvent être échangées ou converties), des PECs, des CPECs ou des Series B CPECs;

«Hurdle Return» signifie:

(i) un intérêt composé de 8 % par an sur les fonds investis par les Principaux Investisseurs pour des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A, PECs, CPECs et Series B CPECs;

plus

(ii) un intérêt composé de 8 % par an sur les fonds investis par les Autres Associés pour des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A, PECs et CPECs; incluant dans chaque cas, les fonds investis initialement ou payés par les Principaux Investisseurs et les fonds investis initialement ou payés par d'Autres Associés;

Les définitions suivantes devront être incluses à la suite de la définition de «Vente» dans l'article 1^{er} des Statuts:

«Acte Series B CPEC» signifie tout instrument conclu par la Société et constituant des Series B CPECs;

«Series B CPECs» signifie (i) les yield free convertible preferred equity certificates de la Société ayant une valeur nominale de 25,- EUR chacun constitués par l'Acte Series B CPEC; et (ii) tout nouveau yield free convertible preferred equity certificate de la société émis de temps à autres dans les mêmes ou essentiellement les mêmes termes que ceux émis suivant l'Acte Series B CPECs;

Deuxième résolution

Les associés de la Société décident d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de cinq cent mille euros (EUR 500.000,-) pour le porter de son montant actuel de neuf cent soixante-sept mille trois cent vingt-cinq euros (EUR 967.325,-) à un million quatre cent soixante-sept mille trois cent vingt-cinq euros (EUR 1.467.325,-) par l'émission de vingt mille (20.000) Parts Sociales de Catégorie A d'une valeur de vingt-cinq euro (EUR 25,-) chacune.

Les vingt mille (20.000) Parts Sociales de Catégorie A sont souscrites comme suit et entièrement libérées par un apport en numéraire:

Souscripteur	Nombre de	Contribution
	Parts	Totale
	Sociales	
	Ordinaires de	
	Catégorie A	
	souscrites	
LION CAPITAL FUND I, L.P.	3.409	85.225
LION CAPITAL FUND I A, L.P.	365	9.125
LION CAPITAL FUND I B, L.P.	361	9.025
LION CAPITAL FUND I C, L.P.	14	350
LION CAPITAL FUND I SBS, L.P.	17	425
LION/ORANGINA EQUITY PARTNERS L.P.	2.167	54.175
LION/ORANGINA COINVESTORS L.P.	2.834	70.850
LION/ORANGINA COINVESTORS II L.P.	833	20.825
BLACKSTONE CAPITAL PARTNERS (CAYMAN) IV, L.P.	9.402	235.050
BLACKSTONE CAPITAL PARTNERS (CAYMAN) IV - A L.P.	148	3.700
BLACKSTONE FAMILY INVESTMENT PARTNERSHIP (CAYMAN) IV - A L.P.	420	10.500
BLACKSTONE PARTICIPATION PARTNERSHIP (CAYMAN) IV L.P.	30	750

La valeur totale de l'apport d'un montant de cinq cent mille euros (EUR 500.000,-) est entièrement allouée au capital social. Il n'y a pas de prime d'émission.

Les documents justifiants de l'existence et de la valeur des apports ont été présentés au notaire soussigné.

Troisième résolution

Suite à la résolution qui précède, les associés de la Société décident de modifier l'article 6 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de un million quatre cent soixante-sept mille trois cent vingt-cinq euros (EUR 1.467.325,-) représentée par cinquante-six mille (56.000) parts sociales ordinaires de catégorie A (les «Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A»), leurs détenteurs étant appelés les «Associés A»), et de deux mille six cent quatre-vingt-treize (2.693) parts sociales ordinaires de catégorie B (les «Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B») leurs détenteurs étant appelés les «Associés B») d'une valeur de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Sauf lorsque le contexte requiert une interprétation différente, toute référence faite par la suite aux «parts sociales» inclura les Parts Sociales de Catégorie A et aux Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B et toute référence faite par la suite aux «Associés» inclura les Associés A et les Associés B.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

La somme totale des bénéfices d'une Sortie distribuable aux détenteurs de PECs, CPECs, des Series B CPECs, Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A et Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B, devra être, dans la mesure du possible, assignée et payée selon l'ordre de priorités suivant:

(i) En premier lieu, aux créanciers externes à la société, toute obligation en grade supérieur aux droits de paiement des PECs et qui seraient ensuite dus et payable.

(ii) Deuxièmement, aux détenteurs des PECs sur une base pro rata, pour le remboursement ou le paiement de la somme principale des PECs accrue par les intérêts dus et non payés.

(iii) Troisièmement, aux détenteurs des CPECs sur une base pro rata, pour le remboursement ou le paiement de la somme principale des CPECs accrue par les intérêts dus et non payés.

(iv) Quatrièmement, aux détenteurs des Series B CPECs sur une base pro rata, pour le remboursement ou le paiement de la somme principale des CPECs accrue par les intérêts dus et non payés.

(v) Cinquièmement, aux détenteurs des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A sur une base pro rata, les sommes des suscriptions (y compris les primes d'émission si elles existaient) avec un montant qui, additionné au montant reçu en conformité avec les paragraphes (ii), (iii) et (iv) ci-dessus, résulte dans la somme totale des PECs, CPECs, Series B CPECs et Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A elle-même égale au Hurdle Return;

(vi) Sixièmement, le paiement des sommes supplémentaires sur une base pari passu aux détenteurs des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A et des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B en proportion de la proportion dans la quelle l'addition du nombre de ces parts détenues par eux supporte le nombre total des parts alors émises.

Afin d'éviter toute confusion, dans l'hypothèse d'une ou plusieurs sorties partielles, le Hurdle Return devra être déterminé sur une base cumulative, et jusqu'à ce que le Hurdle Return soit payé, aucune somme ne sera payée aux détenteurs de Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B. Toutefois, dans l'hypothèse d'une OPI, le Hurdle Return sera calculé en tenant compte des sommes reçues par les détenteurs des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A, PECs, CPECs et des

Series B CPECs et le prix des parts sociales lors de l'OPI devra être considéré comme ayant été reçu pour toutes les parts qui n'étaient pas cotées.»

Frais et dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à sept mille deux cents euros (EUR 7.200,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même partie comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, ledit mandataire des parties comparantes a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: N. Genisio, J. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2007, LAC/2007/15350. — Reçu 5.000 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2007.

J. Baden.

Référence de publication: 2007087223/7241/519.

(070096785) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2007.

Parc de Gerlache S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4660 Differdange, 11-15, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 43.773.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE REISERBANN

Signature

Référence de publication: 2007087368/2503/13.

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2006, réf. LSO-BV04080. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070097256) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2007.

PICME Holding S.A., Private Investment Capital Market & Equities Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 70.841.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration prises par voie circulaire

Conformément aux dispositions de l'article 64 (2) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, les Administrateurs élisent en leur sein un président en la personne de Monsieur Serge Krancenblum. Ce dernier assumera cette fonction pendant la durée de son mandat.

Le 30 avril 2007.

PRIVATE INVESTMENT CAPITAL MARKET & EQUITIES HOLDING S.A. en abrégé PICME HOLDING S.A.

S. Krancenblum / F. Dumont

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007087407/795/17.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2007, réf. LSO-CG03220. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070097156) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2007.

Moorkens Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, Zone d'Activites Bourmicht.

R.C.S. Luxembourg B 43.155.

—
Extrait du Procès Verbal de la Réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 mars 2004

L'Assemblée prend acte de la démission de Conseil d'Administration de Monsieur Damien Heymans, demeurant 13, Domein Fuji, B-1970 Wezembeek-Oppem, Belgique.

L'assemblée décide de nommer en remplacement Monsieur Paul Mariën, demeurant 8, Poelstrattje, B-2200 Herentals, Belgique, et Monsieur Mattheus de Wit demeurant 10, rue de la Trairée B-1420 Braine d'Alleud, Belgique, aux postes d'administrateurs. Leur mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale qui se tiendra en 2005.

Le Conseil d'Administration aura en date du 10 mars 2004 la composition suivante:

- Monsieur Edouard Goedert, demeurant professionnellement Zone d'activités Bourmicht L-8070 Bertrange/Strassen, Luxembourg, administrateur-délégué;

- Monsieur Paul Mariën, demeurant 8, Poelstrattje, B2200 Herentals, Belgique, administrateur;

- Monsieur Mattheus de Wit, demeurant 10, rue de la Trairée, B-1420 Braine d'Alleud, Belgique, administrateur;

- Monsieur Olivier Fontaine, demeurant 16, avenue Edgard Tytgat, B-1200 Woluwe-Saint-Lambert, administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2007.

MAZARS

Signature

Référence de publication: 2007087409/1682/25.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2007, réf. LSO-CG06384. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070097162) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2007.

Textilco S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 40.730.

—
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2007.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

Référence de publication: 2007082032/696/14.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2007, réf. LSO-CG02785. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070089900) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2007.

**Brainscape S.A., Société Anonyme,
(anc. Brainscape Holding S.A.).**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 84.133.

—
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007082033/4333/13.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2007, réf. LSO-CG03867. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070089897) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2007.

Best Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 74.128.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007082056/780/12.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2007, réf. LSO-CG03521. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070090094) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2007.

E.P.H. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 218, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 27.768.

Le bilan au 31 décembre 2001 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juillet 2007.

FIDUCIAIRE JOSEPH TREIS S.à.r.l.

Expert-Comptable, Réviseur d'Entreprises

Signature

Référence de publication: 2007088839/601/15.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2007, réf. LSO-CF09676. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070094421) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2007.

EURX Route d'Arlon Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 29, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 56.034.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société tenue à Luxembourg le 16 juin 1999 que
M. Jean-Paul Poos a démissionné de son mandat d'administrateur de la Société avec effet au 16 juin 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 10 juillet 2007.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007087555/1035/16.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2007, réf. LSO-CG06672. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070096870) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2007.

Hirschmann Car Communication S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 125.107.

RECTIFICATIF

Les nom et prénom corrects d'un des administrateurs de la société sont les suivants:

Schicker Viktor Johannes

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007087484/581/14.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2007, réf. LSO-CF06759. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070097013) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2007.

VILLMOND Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4221 Esch-sur-Alzette, 66, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 112.750.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2007089722/3014/12.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2007, réf. LSO-CG07374. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070100141) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

Impetus S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 15.150,00.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 76.702.

Extrait des résolutions et décisions prises par l'associé unique en date du 11 juillet 2007

L'associé unique a décidé:

- de renouveler le mandat du gérant IMPULSE DYNAMICS, LLC ayant son siège social 1209, Orange Street, USA - 19807 Delaware pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2007.

Pour extrait conforme

Pour IMPETUS S.à.r.l.

MERCURIA SERVICES

Un mandataire

Signature

Référence de publication: 2007087449/1005/21.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2007, réf. LSO-CG07589. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070097073) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2007.

Cavecan S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 44.211.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée générale ordinaire du 18 juin 2007

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Madame Christel Girardeaux, employée privée, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de LUX BUSINESS MANAGEMENT S.à.r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg; ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2007.

Luxembourg, le 18 juin 2007.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007087443/655/21.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2007, réf. LSO-CF09723. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070097193) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2007.

**R02 (Luxembourg) S.A., Société Anonyme,
(anc. Raiffeisen R02 (Luxembourg) S.A.).**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 87.660.

Im Jahre zweitausendsieben, den elften Juni.

Vor dem unterzeichneten Notar Gérard Lecuit, mit Amtswohnsitz in Luxemburg.

Versammelten sich in ausserordentlicher Generalversammlung die Aktionäre beziehungsweise deren Vertreter der anonymen Gesellschaft RAIFFEISEN R02 (LUXEMBOURG) S.A. mit Sitz in L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer, welche durch notarielle Urkunde am 28. Mai 2002, veröffentlicht im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 1207 vom 14. August 2002, gegründet wurde.

Der Vorsitz der Versammlung führt Frau Sophie Theisen, Privatbeamtin, beruflich wohnhaft in Luxemburg.

Der Vorsitzende bestellt zum Sekretär Herr Mustafa Nezar, Jurist, wohnhaft in Russange.

Die Versammlung ernennt zum Stimmzähler:

Frau Emilie Dougnac-Pale, Privatbeamtin, beruflich wohnhaft in Luxemburg.

Sodann stellt der Vorsitzende fest und ersucht den amtierenden Notar zu beurkunden:

I. Dass die Tagesordnung folgende Punkte begreift:

1. Abänderung der Bezeichnung der Gesellschaft in R02 (LUXEMBOURG) S.A.
2. Infolgedessen Abänderung von Artikel 1, Absatz 2 der Satzung.
3. Verschiedenes.

II.- Der Vorsitzende erstellt die Präsenzliste der anwesenden bezwecks vertretenen Aktionäre und prüft die unter Privatschrift erteilten Vollmachten der vertretenen Aktionäre.

Die als richtig bestätigte Präsenzliste und die Vollmachten, letztere von den anwesenden Personen und dem amtierenden Notar ne varietur unterzeichnet, bleiben der gegenwärtigen Urkunde als Anlage beigegeben, um mit derselben einregistriert zu werden.

III. Dass gemäss vorerwähnter Präsenzliste das gesamte Gesellschaftskapital rechtsgültig hier vertreten ist, und dass demzufolge die gegenwärtige ausserordentliche Generalversammlung über die vorliegende Tagesordnung beraten und beschliessen kann.

Sodann stellt die Generalversammlung fest, dass sie so rechtsgültig tagt, erklärt sich mit der Ausführung des Vorsitzenden einverstanden, schreitet zur Tagesordnung und nimmt nach Beratung einstimmig folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst die Bezeichnung der Gesellschaft in R02 (LUXEMBOURG) S.A. abzuändern.

Zweiter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst infolgedessen Artikel 1, Absatz 2 der Satzung abzuändern, welcher nunmehr folgenden Wortlaut hat:

Art. 1. zweiter Absatz. Die Gesellschaft trägt den Namen R02 (LUXEMBOURG) S.A.

Kostenabschätzung

Die Kosten, Gebühren und jedwelche Ausgaben, welche der Gesellschaft aus Anlass gegenwärtiger ausserordentlicher Generalversammlung anfallen, werden abgeschätzt auf neunhundertfünfzig Euro (950,- EUR).

Worüber Urkunde, geschehen und aufgenommen in Luxemburg am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Komparenten, haben dieselben mit Uns Notar vorliegende Urkunde unterschrieben.

Folgt die englische Übersetzung des vorhergehenden Textes:

In the year two thousand seven, on the eleventh of June.

Before the undersigned Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of shareholders of RAIFFEISEN 02 (LUXEMBOURG) S.A., a société anonyme having its registered office in L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer, constituted by a notarial deed on May 28th, 2002, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations number 1207 of August 14th, 2002.

The meeting was opened by Mrs Sophie Theisen, employee, residing professionally in Luxembourg, being in the chair, who appointed as secretary Mr Mustafa Nezar, juriste, residing in F-Russange.

The meeting elected as scrutineer Mrs Emilie Dougnac-Pale, employee, residing professionally in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

I. The agenda of the meeting is the following:

1. Change of the name of the Company into R02 (LUXEMBOURG) S.A.;
2. Subsequent amendment of Article 1, 2nd paragraph of the Articles of Incorporation;
3. Miscellaneous.

II. The shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxyholders of the represented shareholders, the board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

The proxies of the represented shareholders will also remain annexed to the present deed.

III. As appears from the said attendance list, all the shares in circulation are present or represented at the present general meeting, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

After the foregoing has been approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The general meeting decides to change the name of the Company into R02 (LUXEMBOURG) S.A.

Second resolution

As a consequence, the general meeting decides to amend the second paragraph of Article 1 of the Articles of Incorporation, which will now reads as follows:

« **Art. 1. second paragraph.** The Company will exist under the name of R02 (LUXEMBOURG) S.A.»

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately nine hundred and fifty euro (950.-EUR).

There being no further business, the meeting is closed.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the members of the board and to the proxyholder of the appearing parties, they signed together with the notary the present deed.

Gezeichnet: S. Theisen, M. Nezar, E. Dougnac-Pale, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2007, LAC/2007/12752. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Fur gleichlautende Abschrift, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations erteilt.

Luxemburg, den 24. Juli 2007.

G. Lecuit.

Référence de publication: 2007089222/220/87.

(070099779) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2007.

D Chateau VII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 122.955.

—
EXTRAIT

Conformément à un contrat de transfert de parts sociales en date du 27 juin 2007:

- cinquante (50) parts sociales de la Société ont été transférées WB CO-INVESTMENT INTERNATIONAL HOLDINGS VII S.à r.l à VII CI STRANDBROOK, LLC

- quatre cent cinquante (450) parts sociales de la Société ont été transférées par WB INTERNATIONAL HOLDINGS VII S.à r.l à VII CI STRANDBROOK, LLC

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2007.

Pour D CHATEAU VII S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007087451/1005/21.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2007, réf. LSO-CG07609. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070097064) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2007.

Iapetos S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 123.132.

Extrait de transfert de parts sociales

Il résulte d'une cession de parts sociales effectuées en date du 8 juin 2007 que:

CHANGE CAPITAL FUNDS L.P., une société établie sous le droit de l'Angleterre et du Pays de Galles, avec siège social à 2nd Floor, College House, 272 Kings Road, Chelsea, London SW3 5AW, Angleterre

a cédé:

31 (trente et une) parts sociales qu'elle détenait dans la société IAPETOS S.à r.l. à la société CHANGE CAPITAL NOMINEES LIMITED, une société établie sous le droit de l'Angleterre et du Pays de Galles, avec siège social à 2nd Floor, College House, 272 Kings Road, Chelsea, London SW3 5AW, Angleterre.

Suite à ce transfert, les parts sociales de la société IAPETOS S.à r.l. sont détenues comme suit:

	Parts
CHANGE CAPITAL FUNDS L.P.:	969
CHANGE CAPITAL NOMINEES LIMITED:	31

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2007.

Pour IAPETOS S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007087448/1005/27.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2007, réf. LSO-CF06896. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070097075) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2007.

Alias Mustang International, Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 95.884.

Extrait de l'assemblée générale annuelle tenue à Luxembourg le 25 juin 2007

L'assemblée acte la démission de l'ensemble des administrateurs.

L'assemblée nomme aux fonctions d'administrateur Messieurs:

- Henri de Medts, 26, boulevard Napoléon III, F-06200 Nice;
- Jean-Jacques Lecomte, 14, allée des Mésanges, F-59250 Halluin;
- Jacques Massol, 52, avenue du Feuillage, B-1180 Bruxelles;
- Pierre Raba, 20, rue de la Michodière, F-75002 Paris;
- Michel Revault d'Allonnes, 167, boulevard Malesherbes, F-75017 Paris;
- Bernard Vaillant, 20, Bois du Cerf, F-91450 Etioles.

Ces mandats viendront à échéance à l'assemblée générale à tenir en 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Agent domiciliataire

Signature

Référence de publication: 2007087416/636/23.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2007, réf. LSO-CG01371. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070097170) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2007.

Eastpharma S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 119.476.

Par résolution signée en date du 5 juillet 2007, l'associé unique a nommé Monsieur Baki Taskiran, demeurant au 9, Schildhorn Street, D-12163 Berlin, Allemagne, en tant que gérant pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007087467/581/14.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2007, réf. LSO-CG07546. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070097031) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2007.

Latcem S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 84.232.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle des actionnaires tenue le 19 juin 2007

Il résulte du procès-verbal que l'Assemblée Générale des Actionnaires a décidé:

- de reconduire LAYCA (MANAGEMENT) S.A., NAIRE (MANAGEMENT) S.A. et NUTAN (MANAGEMENT) S.A. en tant qu'administrateurs jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale des Actionnaires appelée à statuer sur l'exercice social clos au 31 décembre 2007,

- de reconduire KOHNEN & ASSOCIES S.à r.l. en tant que commissaire aux comptes jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale des Actionnaires appelée à statuer sur l'exercice social clos au 31 décembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007087455/1005/17.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2007, réf. LSO-CG07604. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070097059) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2007.

Alderamin Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 70.492.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée générale ordinaire du 19 juin 2007

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Madame Christel Girardeaux, employée privée, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de LUX BUSINESS MANAGEMENT S.à.r.l., employé ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg; ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2007.

Luxembourg, le 19 juin 2007.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007087428/655/21.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2007, réf. LSO-CF09736. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070097190) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2007.

Jabelmalux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 11.811.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 8 mai 2007

- La démission de Monsieur Michaël St. Clair-George de son mandat d'Administrateur est acceptée;
- Monsieur François van Hoydonck, directeur financier, demeurant professionnellement au Kasteel Calesberg, Calesbergdreef, B-2900 Schoten est nommé nouvel Administrateur. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

JABELMALUX S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007087408/795/17.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2007, réf. LSO-CG02165. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070097158) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2007.

Les Granges S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 105.679.

—
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2007.

LES GRANGES S.A.

A. De Bernardi / J. Rossi

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007087079/545/15.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2007, réf. LSO-CG07447. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070095918) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2007.

Computacenter Solutions S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 105.855.

—
Le bilan au 31 décembre 2006 et le rapport du réviseur indépendant ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juillet 2007.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007087078/304/16.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2007, réf. LSO-CG03871. - Reçu 38 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070096032) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2007.

Noumas S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 111.231.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2007.

NOUMAS S.A.

R. Donati / J. Rossi

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007087080/545/15.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2007, réf. LSO-CG07448. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070095920) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2007.

Cesal AG et Compagnie, Financière Luxembourgeoise, Société en Commandite par Actions Holding.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

R.C.S. Luxembourg B 25.575.

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG) S.A., Commissaire aux comptes a en date du 6 mars 2007 démissionné de ses fonctions, et ce, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2007.

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Référence de publication: 2007087414/1682/15.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2007, réf. LSO-CG06379. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070097167) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2007.

OREA Beauté S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 17, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 72.809.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour OREA BEAUTE S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2007082025/597/14.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2007, réf. LSO-CF10421. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070089921) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2007.

TIAA Lux 5 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 5.654.700,00.**Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 115.160.

Le bilan pour la période du 18 janvier 2006 (date de constitution) au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007082028/581/14.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2007, réf. LSO-CG02923. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070089909) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2007.

FBS Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 317.500,00.**Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 72.772.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007082029/581/13.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2007, réf. LSO-CG03195. - Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070089906) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2007.

Starwood Germany S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 84.214.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007086537/581/13.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2007, réf. LSO-CG06445. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070096126) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2007.

Austfinanzverwaltung S.A., Société Anonyme.Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R.C.S. Luxembourg B 91.648.

Le bilan au 31 mars 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2007.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

Référence de publication: 2007082030/696/14.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2007, réf. LSO-CG02820. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070089903) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2007.

Cablinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R.C.S. Luxembourg B 86.134.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2007.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

Référence de publication: 2007082031/696/14.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2007, réf. LSO-CG02794. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070089901) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2007.

Folinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 118.491.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007082034/4333/12.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2007, réf. LSO-CG03866. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070089896) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2007.

Optimal Service S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9809 Hosingen, 11A, Op der Hei.
R.C.S. Luxembourg B 100.122.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

M. Leonard

Gérant

Référence de publication: 2007082064/1559/14.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2007, réf. LSO-CG01182. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070090236) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2007.

Socodev S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 7, rue du Fossé.
R.C.S. Luxembourg B 110.683.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007082035/4333/12.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2007, réf. LSO-CG03864. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070089895) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2007.

Wood It, Société Anonyme.**Capital social: EUR 36.000,00.**

Siège social: L-9809 Hosingen, 11A, Op der Hei.

R.C.S. Luxembourg B 120.146.

—
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

M. Leonard

Administrateur délégué

Référence de publication: 2007082063/1559/15.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2007, réf. LSO-CG01188. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070090238) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2007.

Leoralux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-9809 Hosingen, 11A, Op der Hei.

R.C.S. Luxembourg B 101.004.

—
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

M. Leonard

Gérant technique

Référence de publication: 2007082065/1559/15.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2007, réf. LSO-CG01192. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070090235) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2007.

Immobilière One S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 87.285.

—
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2007.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2007082066/320/14.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2007, réf. LSO-CG04286. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070090232) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2007.

Immobilière Maggy Schuh-Fischbach S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5683 Dalheim, 6, Kiischtestrooss.

R.C.S. Luxembourg B 89.028.

—
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2007.

HOR ET COM + SA

Signature

Référence de publication: 2007082067/3597/14.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2007, réf. LSO-CG03744. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070090279) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2007.

Société de Gérance et de Participations Financières, Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 5.530.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2007.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Référence de publication: 2007086103/687/14.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2007, réf. LSO-CG02617. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070095268) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2007.

"Stemberti Sàrl", Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 91.626.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2007.

FFF MANAGEMENT & TRUST S.A.

Signature

Référence de publication: 2007086104/687/14.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2007, réf. LSO-CG02615. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070095269) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 juillet 2007.

Cavar S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 144, route de Stavelot.

R.C.S. Luxembourg B 103.790.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 20 juillet 2007.

FIDUNORD Sàrl

Signature

Référence de publication: 2007086545/667/14.

Enregistré à Diekirch, le 18 juillet 2007, réf. DSO-CG00185. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(070096521) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2007.

Ceragen, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 144, route de Stavelot.

R.C.S. Luxembourg B 103.891.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 20 juillet 2007.

FIDUNORD Sàrl

Signature

Référence de publication: 2007086546/667/14.

Enregistré à Diekirch, le 18 juillet 2007, réf. DSO-CG00186. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(070096518) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2007.

ITI News Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.777.550,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 100.421.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007086665/581/13.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2007, réf. LSO-CG07284. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070096072) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2007.

D.V. Lux, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9753 Heinerscheid, 97, Hauptstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 119.049.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Heinerscheid, le 20 juillet 2007.

FIDUNORD Sàrl

Signature

Référence de publication: 2007086547/667/14.

Enregistré à Diekirch, le 18 juillet 2007, réf. DSO-CG00187. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(070096517) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2007.

Macquarie Airports (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 87.739.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007086678/581/12.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2007, réf. LSO-CG07560. - Reçu 32 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070096087) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2007.

Cyclamen S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 20.798.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 6 juin 2007 à Luxembourg

L'Assemblée renouvelle pour une période de 6 ans le mandat des Administrateurs et du Commissaire sortants, à savoir Messieurs Gillet Etienne, 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Glesener Guy, 36, rue Frantz Seimetz,

L-2531 Luxembourg, Tordoor Jacques, 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, en tant qu'administrateurs et la société AUDITEX S.A. R.L., 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, en tant que commissaire aux comptes.

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en 2013.

L'Assemblée prend acte de la nouvelle adresse de Monsieur Guy Glesener au 36, rue Frantz Seimetz, L-2531 Luxembourg.

Pour copie conforme
Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007087024/3842/21.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2007, réf. LSO-CG05067. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070096454) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2007.

Alderamin Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 70.492.

Le bilan de la société au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2007086683/655/14.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2007, réf. LSO-CF09734. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070096020) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2007.

Menuiserie HERRIG S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4485 Soleuvre, Zone Artisanale.

R.C.S. Luxembourg B 23.072.

DISSOLUTION

L'an deux mille sept, le deux juillet.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

1.- Monsieur Helmut Herrig, pensionné, né à Trèves (Allemagne), le 21 août 1930, demeurant à L-4411 Soleuvre, 183, rue Aessen;

2.- Madame Jeanny Brasi, sans profession, née à Soleuvre, le 29 mai 1937, demeurant à L-4411 Soleuvre, 183, rue Aessen;

3.- Monsieur Joseph Jähne, professeur, né à Esch-sur-Alzette, le 22 mars 1948, demeurant à L-3961 Ehlinge, 11, rue Langenbetten, ici représenté par Monsieur Helmut Herrig, prénommé, agissant en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée annexée au présent acte.

4.- Monsieur Daniel Jähne, fonctionnaire d'Etat, né à Niederkorn, le 16 juin 1984, demeurant à L-3961 Ehlinge, 11, rue Langenbetten, ici représenté par Monsieur Helmut Herrig, prénommé, agissant en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée annexée au présent acte.

Lesquels comparants prient le notaire instrumentant de documenter:

- qu'ils sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée MENUISERIE HERRIG S. à r.l., avec siège social à L-4485 Soleuvre, Zone Artisanale,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg section B numéro 23.072

constituée aux termes d'un acte reçu par Maître Jacques Delvaux, alors notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 10 juillet 1985, publié au Mémorial C numéro 245 du 27 août 1985,

dont les statuts ont été modifiés aux termes d'un acte reçu par Maître Jacques Delvaux, notaire prénommé, en date du 27 octobre 1986, publié au Mémorial C numéro 360 du 30 décembre 1986,

dont le capital social a été converti en euros aux termes d'une décision des associés du 19 juin 2002, dont un extrait a été publié au Mémorial C numéro 1280 du 4 septembre 2002

- que le capital social est de trente-sept mille cinq cents euros (€ 37.500,-), représenté par mille cinq cents (1.500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (€ 25,-) chacune.

- que la dame Emilie Herrig, en son vivant secrétaire, ayant demeuré à L-4108 Esch-sur-Alzette, 137, route d'Ehlerange, était détentrice d'une part sociale de la prédite société, qu'elle est décédée ab intestat, le 21 mars 1987 à Esch-sur-Alzette, que suite à ce décès cette part sociale est échue à parts égales à Monsieur Joseph Jähne, prénommé et Monsieur Daniel Jähne, prénommé.

Ceci exposé, les comparants prient le notaire de documenter ce qui suit:

- qu'ils décident de dissoudre anticipativement ladite société, dont ils déclarent connaître parfaitement la situation financière et les statuts, avec effet rétroactif au 31 décembre 2006.

- que tout le passif connu de la société a été réglé,

- qu'ils reprennent à leur compte tout l'actif de la société,

- que tout passif éventuel, actuellement non encore connu, serait repris par eux de façon solidaire,

- qu'il n'échet pas de nommer un liquidateur et que la liquidation peut être considérée comme définitivement clôturée; qu'ils assument pour autant que de besoin la qualité de liquidateur,

- que décharge est accordée aux gérants de la société,

- que les livres et documents de ladite société sont conservés pendant cinq (5) ans au siège de ladite société.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: H. Herrig, J. Brasi, F. Kessler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 4 juillet 2007, Relation: EAC/2007/7611. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 19 juillet 2007.

F. Kessler.

Référence de publication: 2007090006/219/55.

(070100260) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

Suo Tempore AG, Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 129.831.

— STATUTEN

Im Jahre zweitausendundsieben, den achtzehnten Juni.

Vor Uns, Notar Roger Arrensdorff, im Amtssitz in Bad-Mondorf (Großherzogtum Luxemburg).

Ist erschienen:

Stephan Alles-Feldhoff, Wertpapierhändler, wohnhaft zu D-51069 Köln (Deutschland), Dellbrücker Mauspfad 241, hier vertreten durch Ingo Hoos, Privatbeamter, wohnhaft in D-34628 Willingshausen-Merzhausen (Deutschland), Erbsengasse 7,

auf Grund von einer Vollmacht vom 14. Juni 2007.

Welche nach ne varietur Zeichnung durch den Komparenten und den instrumentierenden Notar gegenwärtiger Urkunde beigebogen bleibt um mit derselben einregistriert zu werden.

Vorbenannte Person ersucht den unterzeichneten Notar, die Satzung einer von ihr zu gründenden Einpersonenaktiengesellschaft luxemburgischen Rechts wie folgt zu beurkunden:

Art. 1. Zwischen den Vertragsparteien und allen Personen welche später Aktionäre der Gesellschaft werden, wird eine Aktiengesellschaft unter der Bezeichnung SUO TEMPORE AG gegründet.

Art. 2. Die Gesellschaft wird gegründet für eine unbestimmte Dauer von heute an gerechnet. Sie kann frühzeitig aufgelöst werden durch Entscheidung der Aktionäre, entscheidend so, wie im Falle einer Statutenänderung.

Art. 3. Der Sitz der Gesellschaft ist Luxemburg.

Sollten außergewöhnliche Ereignisse militärischer, politischer, ökonomischer oder sozialer Natur die normale Aktivität der Gesellschaft behindern oder bedrohen, so kann der Sitz der Gesellschaft durch einfache Entscheidung des Verwaltungsrates in eine andere Ortschaft des Großherzogtums Luxemburg oder sogar ins Ausland verlegt werden und zwar so lange bis zur Wiederherstellung normaler Verhältnisse.

Art. 4. Zweck der Gesellschaft ist die Erbringung von Bauarbeiten aller Art und die Erbringung aller damit in zusammenhängender Dienstleistungen, insbesondere zur kurzfristigen Bauabschnittsfertigstellung bei Personalmangel seitens der Auftraggeber, sowie das zur Zuverfügungstellen von Fachpersonal in allen Dienstleistungsbereichen in Gesamteuropa. Weiterer Zweck der Gesellschaft ist die Verwaltung eigenen Vermögens der Gesellschaft, sowie der Erwerb und die Verwaltung von Beteiligungen an anderen Unternehmen. Die Gesellschaft kann im In- und Ausland Zweigniederlassungen errichten sowie alle Geschäfte eingehen und Verträge abschließen, die geeignet sind den Zweck der Gesellschaft zu fördern oder direkt oder indirekt damit im Zusammenhang stehen. Die Gesellschaft kann auch Grundbesitz im In- und Ausland erwerben, diesen bebauen, verwalten, vermieten, finanzieren, verpachten oder verkaufen.

Die Gesellschaft kann generell alle Tätigkeiten und Geschäfte betreiben welche mittelbar oder unmittelbar mit ihrem Gesellschaftszweck zusammenhängen.

Art. 5. Das gezeichnete Aktienkapital beträgt einunddreißigtausend (31.000,-) euro eingeteilt in dreihundertzehn (310) Aktien mit einem Nominalwert von je hundert (100,-) euro, welche eine jede Anrecht gibt auf eine Stimme in den Generalversammlungen.

Die Aktien, je nach Wahl des Eigentümers, sind Inhaberaktien oder lauten auf Namen.

Die Aktien können, auf Wunsch des Besitzers, aus Einzelaktien oder aus Aktienzertifikaten für zwei oder mehr Aktien bestehen.

Das gezeichnete Aktienkapital der Gesellschaft kann erhöht oder herabgesetzt werden, durch Beschluß der Generalversammlung, welcher wie bei Satzungsänderungen zu fassen ist.

Die Gesellschaft kann im Rahmen des Gesetzes und gemäß den darin festgelegten Bedingungen ihre eigenen Aktien erwerben.

Art. 6. Die Gesellschaft wird durch einen Verwaltungsrat verwaltet, der aus drei Personen bestehen muss, welcher aus seinen Reihen einen Vorsitzenden wählt und bei einer Einpersoneniaktiengesellschaft aus einem Mitglied bestehen kann. Sie werden ernannt für eine Dauer die sechs Jahre nicht überschreiten darf. Der Vorsitzende des Verwaltungsrates kann auch ernannt werden durch die Generalversammlung.

Art. 7. Der Verwaltungsrat hat die weitestgehenden Befugnisse, um die Gesellschaftsangelegenheiten zu führen und die Gesellschaft im Rahmen des Gesellschaftszweckes zu verwalten. Er ist für alles zuständig, was nicht ausdrücklich durch das Gesetz oder die vorliegende Satzung der Generalversammlung vorbehalten ist. Der Verwaltungsrat ist ermächtigt Vorauszahlungen auf Dividenden zu machen, im Rahmen der Bedingungen und gemäß den Bestimmungen welche durch das Gesetz festgelegt sind.

Der Verwaltungsrat oder die Generalversammlung kann die ganze oder teilweise tägliche Geschäftsführung, sowie die Vertretung der Gesellschaft betreffend diese Geschäftsführung, an ein oder mehrere Verwaltungsratsmitglieder, Direktoren, Geschäftsführer oder Agenten übertragen, welche nicht Aktionäre zu sein brauchen.

Die Gesellschaft wird verpflichtet sei es durch die gemeinsame Unterschrift von zwei Verwaltungsratsmitgliedern und im Falle einer Einpersoneniengesellschaft durch die Unterschrift des einzigen Verwaltungsratsmitgliedes, sei es durch die Einzelunterschrift derjenigen Person welche vom Verwaltungsrat hierzu bestellt wurde.

Art. 8. Die Gesellschaft wird bei Gericht als Klägerin oder als Beklagte durch ein Verwaltungsratsmitglied oder durch die hierzu speziell bestellte Person rechtsgültig vertreten.

Art. 9. Die Tätigkeit der Gesellschaft wird durch einen oder mehrere Kommissare überwacht. Sie werden ernannt für eine Dauer, welche sechs Jahre nicht überschreiten darf.

Art. 10. Das Geschäftsjahr beginnt am ersten Januar und endet am einunddreißigsten Dezember.

Art. 11. Die jährliche Generalversammlung tritt am Gesellschaftssitz oder an dem im Einberufungsschreiben genannten Ort zusammen und zwar am 2. Donnerstag des Monats Juli jeden Jahres um 14.00 Uhr.

Falls der vorgenannte Tag ein Feiertag ist, findet die Versammlung am ersten nachfolgenden Werktag statt.

Art. 12. Um der Generalversammlung beiwohnen zu können, müssen die Besitzer von Inhaberaktien fünf volle Tage vor dem festgesetzten Datum ihre Aktien hinterlegen. Jeder Aktionär hat das Recht selbst zu wählen oder einen Mandatar zu bestellen. Letzterer muß nicht unbedingt Aktionär sein.

Art. 13. Die Generalversammlung hat die weitestgehenden Befugnisse um alle Akte, welche die Gesellschaft interessieren zu tätigen oder gutzuheißen, insbesondere Vollmachten zu erteilen. Sie entscheidet über die Zuweisung und über die Aufteilung des Nettogewinns.

Die Generalversammlung kann beschließen, Gewinne und ausschüttungsfähige Rücklagen zur Kapitaltilgung zu benutzen, ohne Durchführung einer Kapitalherabsetzung.

Art. 14. Für alle Punkte, die nicht in dieser Satzung festgelegt sind, verweisen die Gründer auf die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915, sowie auf dessen spätere Änderungen.

Übergangsbestimmungen

1) Das erste Geschäftsjahr beginnt am heutigen Tag und endet am 31. Dezember 2007.

2) Die erste ordentliche Generalversammlung findet statt im Jahre 2008.

Kapitalzeichnung

Die Aktien wurden durch den einzigen Aktieninhaber gezeichnet.

Das gezeichnete Kapital wurde bar bis fünfundzwanzig Prozent (25%) eingezahlt, ausmachend siebentausendsiebenhundertfünfzig (7.750,-) euro. Demzufolge steht der Gesellschaft der Betrag von siebentausendsiebenhundertfünfzig (7.750,-) euro zur Verfügung, was dem unterzeichneten Notar nachgewiesen und von diesem ausdrücklich bestätigt wird.

Bescheinigung

Der unterzeichnete Notar bescheinigt, daß die Bedingungen von Artikel 26 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften erfüllt sind.

Der Kompotent erklärt der wirklich Berechtigte des eingezahlten Gesellschaftskapitals zu sein, welche Gelder aus keiner Straftat entstammen.

Schätzung der Gründungskosten

Die Gründer schätzen die Kosten, Gebühren und jedwelche Auslagen, welche der Gesellschaft aus Anlaß gegenwärtiger Gründung erwachsen, auf ungefähr eintausenzweihundertfünfzig (1.250,-) euro.

Sodann hat der Erschienene in einer außerordentlichen Generalversammlung folgende Beschlüsse gefaßt:

Erster Beschluß

Die Zahl der Verwaltungsratsmitglieder wird auf einen (1) festgelegt und die der Kommissare auf einen (1)

Zum Verwaltungsratsmitglied wird ernannt Stephan Alles-Feldhoff, Wertpapierhändler, wohnhaft zu D-51069 Köln (Deutschland), Dellbrücker Mauspfad 241.

Zweiter Beschluß

Zum Kommissar wird ernannt: Oliver Philipp Pracherstorfer, Wertpapierhändler, wohnhaft in A-4400 Steyr (Österreich), Dambergerweg 4.

Dritter Beschluß

Die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder und des Kommissars enden am Tage der Generalversammlung welche über das Geschäftsjahr 2012 befindet.

Vierter Beschluß

Die Anschrift der Gesellschaft lautet: L-1840 Luxemburg, 11A, boulevard Joseph II.

Der Verwaltungsrat ist ermächtigt die Anschrift der Gesellschaft abzuändern innerhalb der Gemeinde in der sich der statutarische Gesellschaftssitz befindet.

Fünfter Beschluß

Gemäß den Bestimmungen des Artikels 60 des Gesetzes über die Gesellschaften und Artikel 7 der gegenwärtigen Satzung, ist der Verwaltungsrat ermächtigt unter seinen Mitgliedern ein oder mehrere geschäftsführende Verwaltungsratsmitglieder welche befugt sind die Gesellschaft durch ihre alleinige Unterschrift zu verpflichten für alles was die tägliche Geschäftsführung anbelangt (administrateur-délégué) zu bezeichnen.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Luxemburg, 11A, boulevard Joseph II.

Und nach Vorlesung und Erklärung an den Erschienenen hat derselbe Uns, Notar, nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, mit Uns, Notar, gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: I. Hoos, R. Arrensдорff.

Enregistré à Remich, le 28 juin 2007. Relation: REM/2007/1364. — Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 17 juillet 2007.

R. Arrensдорff.

Référence de publication: 2007087247/218/125.

(070097276) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2007.